

Bretagne, Finistère
Brest
rue de Pontaniou, rue Pierre Ozanne

Prison militaire maritime puis civile, maison d'arrêt dite Prison de Pontaniou, rue de Pontaniou (Brest)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001880

Date de l'enquête initiale : 2005

Date(s) de rédaction : 2005, 2023, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : prison

Appellation : Prison de Pontaniou, Prison maritime

Parties constituantes non étudiées : cour, enceinte, porte, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti dense

Réseau hydrographique : la Penfeld

Références cadastrales : CN, 135

Historique

De la fonderie de la marine à la prison maritime

A l'origine de la prison maritime se trouve une fonderie de l'arsenal de Brest élevée en 1787 dans les jardins et dépendances du couvent de la Madeleine (détruit par un incendie en 1782). L'activité de la fonderie est ensuite transférée aux [forges de la Villeneuve](#) à Guilers.

La fonderie de la rue Pontaniou est transformée en prison à partir de 1805 d'après les plans établis en 1803 ou 1804 par l'ingénieur des ponts et chaussées Jean-Bernard Tarbé de Vauxclairs (1767-1842). Elle est achevée entre 1808 et 1810 par Jean-Nicolas Trouille (1752-1825), ingénieur des ponts et chaussées et directeur des travaux maritimes de Brest (1808-1819).

Particularité de cette prison, elle est accessible depuis l'arsenal via une porte et un escalier du [Bâtiment aux Lions](#) de la levée de Pontaniou (construit entre 1807 et 1809 par le même ingénieur). Cet accès débouche dans la cour d'honneur de la prison (à l'est) où se trouvait un corps de garde avec cellule de dégrisement.

Dotée de 240 places, la nouvelle prison permet de séparer les espaces dédiés aux détenus (classés selon différentes catégories, selon leur âge, leur statut et les actes commis) et au personnel (concierge, gardiens, cuisinier et aides). Marins, ouvriers et employés de l'arsenal de Brest pouvaient être incarcérés dans cette prison spéciale, sous l'autorité militaire du tribunal maritime, pour des infractions, délits ou crimes commis dans l'enceinte de l'arsenal. Pour son maître d'œuvre, l'objectif est de trouver "sûreté, commodité et salubrité" (1810).

Au moment de l'achèvement du chantier en 1810 (puis en 1815), Jean-Nicolas Trouille rédige un rapport détaillé décrivant le bâtiment carcéral et son fonctionnement : ce document est conservé au service historique de la marine à Brest dans la série K.

La prison est organisée en deux quartiers distincts séparés par une grille (dont on voit encore les gonds au rez-de-chaussée) : au sud, le premier quartier, qualifié de "maison d'arrêt" est destiné aux "hommes détenus pour des fautes de simple police" ; au nord, le second quartier, nommé "maison de justice", est réservé aux criminels. Pour éviter de mélanger les détenus,

la prison est dotée de deux cours - au nord et au sud avec chacune un préau - auxquelles on accède par la cour ouest alors divisée en deux espaces.

Latrines et point d'eau pour la toilette se trouvent dans les cours. Des pots de chambre à couvercle sont utilisés dans les chambrées.

L'organisation de la prison en 1810

Les prisonniers de statut social supérieur peuvent payer pour disposer d'une chambre avec lit individuel et chauffage.

Rez-de-chaussée

Six chambrées de 8 hommes permettent d'accueillir au total 48 prisonniers (sur lit de camp collectif). Parmi celles-ci, deux chambrées peuvent être totalement privées de lumière du jour : pour Jean-Nicolas Trouille, ils "ne devront servir que dans des moments de presse, ou lorsque par punition on voudra y mettre des prisonniers insoumis ou turbulents".

Trois chambrées de 2, voire 4 hommes, chacune dotée d'une cheminée permettent d'accueillir au total 12 prisonniers (sur lit individuel avec chauffage).

Premier étage

Dix chambrées de 8 hommes - six chambrées au nord, cinq au sud - permettent d'accueillir au total 80 prisonniers (sur lit de camp collectif) ;

Une chambrée de 4 hommes, dotée d'une cheminée, permet d'accueillir 4 prisonniers (sur lit individuel avec chauffage).

Etage de comble

Deux salles de 32 hommes permettent d'accueillir 64 prisonniers (sur lit de camp collectif) ; l'une de pièces peut être utilisée comme "lieu propre à la récréation des prisonniers pendant les mauvais temps d'hiver ou un atelier commode" (1810).

Six chambres de 4 hommes permettent d'accueillir 24 prisonniers parmi les plus jeunes (sur lit individuel) ;

L'infirmerie permet d'accueillir 4 prisonniers (sur lit individuel).

Le plan-relief comme source iconographique

Datée de 1807, les élévations des établissements maritimes du port de Brest pour le plan-relief figurent la "prison de Pontaniou" située face aux formes et la "nouvelle prison de Pontaniou" couverte en pavillon. Vers l'est, face à la levée, la nouvelle prison comporte un rez-de-chaussée avec deux portes, un premier étage à huit travées de fenêtre et un étage de comble percé de quatre lucarnes ; à l'ouest, face au mur, la façade est totalement dépourvue d'ouverture ; le pignon nord comporte une porte et une fenêtre au premier étage.

Achevé en 1811, le plan-relief de Brest représente la prison sous une forme différente de celle de 1807. La prison, couverte en pavillon avec quatre lucarnes, comporte quatre niveaux : un rez-de-chaussée semi-enterré, un premier étage et un deuxième étage. Le troisième niveau de la prison (deuxième étage) n'est pourtant créé qu'en 1858-1859.

Les premières transformations de la prison : nouveaux percements et ajout d'un deuxième étage au bâtiment carcéral

En 1820, le rez-de-chaussée semi-enterré de la prison est percé du côté est - la façade principale - de baies en demi-lune, afin de donner plus de lumière et de ventilation à ce niveau. Ces nouvelles ouvertures se distinguent par leur mise en œuvre particulière, les encadrements des ouvertures étant légèrement en saillie. Le pavage des cours ouest est également restauré. En 1851-1852, la distribution de la prison évolue sous la direction de l'ingénieur Hector Dehargne (1814-1896), avec le remplacement de grilles par des portes pleines en bois et la création de doubles portes grillée et vitrée pour les couloirs - vestibules des cours de promenade ouest afin de les transformer en atelier. L'étope ou bourre de chanvre est travaillée par tous les prisonniers.

Pour augmenter la capacité de la prison et passer de huit à dix prisonniers par chambrée, il est question d'installer des hamacs comme dans les **réduits type 1846** de la côte mais ce projet n'est pas suivi d'effet. Au rez-de-chaussée se trouvent désormais incarcérés les "prévenus" (celui qui est cité devant le tribunal), au premier étage les "condamnés" et dans les combles, les "simples contrevenants ou disciplinaires". En l'état de la connaissance des archives, le plus ancien plan de la prison de Pontaniou remonte à 1852.

En 1858-1859, la prison est réorganisée et agrandie d'un troisième niveau (deuxième étage) avec un étage de combles doté de lucarnes. L'objectif est d'accueillir trois ateliers d'étope, une grande chapelle (sur quatre travées) et des pièces complémentaires. Pour supporter la surélévation, deux contreforts sont implantés au angles nord et sud du bâtiment. Les travaux de surélévation sont suivis par l'ingénieur Simon Verrier (1821-1901). Les ouvertures du troisième étage sont reproduites à l'identique de l'existant avec linteau en arc segmentaire. La charpente d'origine est démontée puis remontée sur le nouveau niveau et la couverture en ardoise est refaite. Pour limiter les risques de propagation du feu en cas d'incendie, le plancher du troisième étage est supporté par des poutrelles métalliques dont les vides sont comblés par des voûtains de brique assemblée au plâtre. Au deuxième étage sont créés deux chambrées pour les jeunes détenus et un logement de guichetier.

Un éclairage au gaz est installé avant 1874.

Le fourneau de la cuisine est modernisé en 1880.

L'éclairage de la prison devient électrique en 1912.

A partir du premier quart du 20^e siècle, des chambrées sont divisées en deux, voire quatre cellules.

La suite des transformations de la prison : ajout d'un troisième étage au bâtiment carcéral et couverture à deux pans avec pignons découverts en gradin

Suite à l'incendie survenu le 18 juillet 1935 pendant des travaux de couverture, la prison est surélevée par l'ingénieur Morvan. Un quatrième niveau (troisième étage), reconnaissable à ses fenêtres rectangulaires à linteau droit, est créé en 1936. Un bandeau souligne ce niveau. Le plancher de l'étage de comble (cinquième niveau) est réalisé en béton sur poutres béton.

La couverture en pavillon (remontée en 1859) qui a brûlé est remplacée par une couverture à deux pans en ardoise portée par deux pignons découverts en gradin et une charpente métallique. Les souches de cheminées sont réhaussées.

Un escalier tournant en béton armé est installé en lieu et place de l'escalier d'origine. Des trémies et escaliers droits métalliques sont créés dans les couloirs centraux pour doubler la distribution verticale.

L'installation électrique de la prison est rénovée en 1937.

Quoique projeté depuis 1891, le logement de l'agent principal et de sa famille donnant sur la rue de Pontaniou n'est créé que dans les années 1930-1940. Subsistent encore dans le bâtiment carcéral des logements de fonction pour le personnel et leur famille.

Après la destruction par un bombardement aérien de la prison du Bouguen le 2 juillet 1941, la prison de Pontaniou abrite également des détenus de droit commun. La prison sert de lieu de détention et de torture pour l'Allemagne nazie : des cellules sont aménagées au deuxième et troisième étages en divisant les chambrées existantes.

Entre 1944 et 1951, la prison est rénovée à l'économie par la Marine.

De la prison maritime à la prison civile

Le 5 juillet 1952, la prison maritime de Brest est supprimée et devient prison civile (la prison de Landerneau est fermée). Pontaniou accueille pour la première fois des détenues femmes.

C'est à cette époque que l'accès à l'arsenal via le bâtiment aux Lions est condamné et qu'une nouvelle entrée, charretière, côté rue de Pontaniou, est créée afin de permettre l'accès des véhicules dans la cour. La couverture en ardoise du bâtiment carcéral est remplacée par une couverture en plaque de fibrociment.

Des sanitaires intérieurs, des salles de douche, une infirmerie, un cabinet médical et dentaire et un terrain de sport sont aménagés à la fin des années 1960. Un chauffage central à air pulsé est installé en 1973 ; l'installation électrique est refaite en 1975.

Malgré ces travaux, l'amélioration des conditions de vie des prisonniers n'est pas possible en raison de la conception même de la prison. En 1982, Robert Badinter, alors ministre de la Justice, constate le mauvais état des lieux et relance le projet de construction d'une nouvelle prison.

La prison de Pontaniou est fermée le 7 mars 1990, soit 179 ans après son ouverture en 1811. Les prisonniers sont transférés dans la maison d'arrêt de L'Hermitage conçue par l'architecte et urbaniste Rémy Butler (né en 1948).

La prise de conscience du caractère hautement patrimonial du lieu

Désaffectée depuis 1990, la prison est acquise par Brest métropole en 1997 (alors Communauté urbaine de Brest) pour 200 000 fr, mais demeure sans affectation.

En 2018, le Groupe François 1er, opérateur en restauration immobilière, souhaite acquérir la prison pour la réhabiliter en trente logements. A la demande du groupe immobilier, une étude patrimoniale est réalisée par l'agence Perrot et Richard : la partie historique est l'œuvre de l'historienne Caroline Soppelsa. Cette étude affirme le caractère hautement patrimonial du lieu.

Le 28 septembre 2018, la cession du site est votée par Brest métropole. Evaluée à 300 000 € par la Direction de l'immobilier de l'État (ex France Domaine), la vente de la prison inclut la création d'un dispositif d'interprétation de la mémoire de lieux, pris en charge par le porteur de projet.

Un collectif, fondé par Roland Bizien, Gilles Grall, et Roland Le Borgn' et regroupant des descendants de résistants internés à Pontaniou, des historiens et des personnalités lance l'Appel des 79 afin de favoriser la préservation de la dimension mémorielle de la prison de Pontaniou. Le 12 octobre 2018, le collectif intervient en conseil de Brest métropole pour dénoncer l'orientation du projet. L'association Brest-Pontaniou, qui regroupe des membres du collectif, est créée fin 2018. En février 2019, un compromis avec conditions suspensives est signé entre Brest métropole et le Groupe François 1er. Une demande de protection au titre des Monuments historiques est faite par Brest métropole auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Après étude et analyse, il s'avère que l'inscription du bâtiment au titre des Monuments historiques, amènerait des contraintes architecturales incompatibles avec le projet porté par le Groupe François 1er.

En septembre 2019, l'historienne Caroline Soppelsa publie son travail de recherche sur la prison de Pontaniou dans le hors-série des Cahiers de l'Iroise consacré aux prisons de Brest et du Finistère.

En mars 2020, le projet immobilier porté par le Groupe François 1er est abandonné après signature d'un accord transactionnel avec Brest métropole.

En février 2023, Brest métropole lance un appel à projet sur le devenir de l'ancienne prison de Pontaniou qu'elle souhaite voir transformée en "un lieu mêlant culture et tourisme". La sélection du projet final est prévue pour le début de 2024. A l'occasion des Journées européennes 2023, la prison de Pontaniou a été ouverte au public.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 2e quart 19e siècle (), 2e quart 20e siècle (), 2e moitié 20e siècle

Dates : 1805 (daté par travaux historiques), 1810 (daté par travaux historiques), 1858 (daté par travaux historiques), 1859 (daté par travaux historiques), 1936 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Nicolas Trouille (ingénieur des Ponts et Chaussées, ingénieur militaire, attribution par travaux historiques), Jean-Bernard Tarbé de Vauxclairs (ingénieur des Ponts et Chaussées, ingénieur militaire, attribution par source)

Description

La prison

La prison est implantée entre la rue de Pontaniou, la rue Pierre Ozanne (ex rue David) et le terrain de la Madeleine (terrain militaire). Elle est composée en 2024 d'un mur de clôture, d'une porte principale, d'un logement (pour le surveillant chef) donnant sur la rue de Pontaniou, d'une cour d'honneur à l'est, de deux cours de promenade, d'un grand bâtiment carcéral, de bâtiments secondaires (atelier - réserve de matériel et apprentis au sud), dont certains accolés au bâtiment principal (salle d'attente des familles contre l'élévation est ; bureau du surveillant chef, économat - comptabilité, bureau, cabinet dentaire et infirmerie contre le pignon sud) ou au mur de clôture (vestiaire du personnel, WC et abri à vélo au sud, garage à l'est), d'un lavoir situé contre le mur de clôture ouest et d'un jardin à l'extrémité nord. La prison, avec ses bâtiments et cours, représente une superficie de 3 043 m².

Le mur de clôture et les portes d'accès

En pente vers l'est, la parcelle de la prison - en forme de triangle - est délimitée par un haut mur de clôture en maçonnerie de moellon, couronné par endroit de fils barbelés et de morceaux de verre fichés dans du ciment. Côté rue Pierre Ozanne et cours de promenade nord et ouest, le mur de clôture est surmonté de hauts grillages.

Une porte charretière est percée dans le mur côté rue de Pontaniou. Son piédroit ouest est oblique afin de permettre l'entrée optimale des véhicules dans la cour d'honneur. Elle est fermée par une porte métallique.

Quatre portes piétonnes sont murées rue de Pontaniou (la première à linteau droit portait encore en 2005 l'inscription à la peinture blanche "PRISON MARITIME" ; la seconde est dans le style du logement) et rue Pierre Ozanne (l'une est à linteau droit et imposte ; la seconde est dans le style du logement).

Côté rue de Pontaniou, une plaque commémorative fixée sur le mur de clôture de la prison, rappelle les épisodes douloureux de la Seconde Guerre mondiale : "Ce lieu fut le dernier séjour après tant de souffrance d'hommes entraînés par la guerre vers leur tragique destin Maison d'arrêt de Pontaniou août 1944".

Le bâtiment carcéral (36,5 m x 20 m)

Le bâtiment carcéral est de plan rectangulaire, grossièrement orienté est-ouest, construit en maçonnerie de moellon enduit à l'exception de l'encadrement des ouvertures (portes et fenêtres), chaînes d'angles et bandeau haut en pierre de taille de granite. Au niveau du rez-de-chaussée et du premier étage, les murs périphériques mesurent 1,25 m d'épaisseur ; les murs intérieurs mesurent 1 m d'épaisseur. Les murs des niveaux supérieurs correspondant aux surélévations sont moins épais.

L'élévation ordonnancée à huit travées est vraisemblablement héritée de l'ancienne fonderie. Chaque pièce correspond à une travée. Côté est et côté ouest se trouvent ainsi une série de huit pièces séparées par un couloir de 3 m de largeur assurant la distribution horizontale. Pour rappel, le bâtiment compte d'abord trois niveaux (1810), puis quatre niveaux (surélévation de 1858-1858), puis cinq niveaux (surélévation de 1936). La distribution de la prison n'a eu de cesse d'évoluer en 179 ans de fonctionnement.

Le bâtiment carcéral est constitué de cinq niveaux :

- Rez-de-chaussée semi-enterré (premier niveau) : il est voûté en moellon (et en brique et plâtre, uniquement dans la cuisine) ; le sol est en dalle de granite. A l'est, ce niveau compte huit hautes baies en demi-lune avec grilles doublant les fenêtres et trois portes dont une - rajoutée (deuxième travée depuis le sud) - est murée en parpaing ; un bandeau souligne ce niveau. Un bâtiment en rez-de-chaussée, à usage de salle d'attente des familles est accolé contre les cinquième, sixième et septième travées. Les première et huitième travées ont vu leurs fenêtres élargies vers le bas : en l'état, elle sont murées par des parpaing. A l'ouest, petites fenêtres à linteau droit avec grilles faisant pour certaines soupiraux.

Aux extrémités du couloir central se trouvent des fenêtres en arc segmentaire avec grilles permettant éclairage et ventilation. Une grille, dont on voit encore les gonds dans le couloir central, divisait la prison en deux quartiers distincts. La salle double (quatrième et cinquième travées ou travées centrales), située immédiatement au nord de la cage d'escalier est à usage de cuisine comme le montrent les murs et sols carrelés, le soubassement du piano de cuisson et le système d'aspiration. Cette pièce est dotée d'une voûte complexe réalisée en brique montée au plâtre et en pierre de taille de granite

gris. Le sol de la cuisine était composé d'une aire lavable en ciment comme en usage dans les hôpitaux tandis qu'une cheminée se trouvait dans l'épaisseur du mur ouest. Une cheminée à linteau droit est encore visible au rez-de-chaussée (troisième travée depuis le nord) dans ce qui était le logement du concierge en 1811.

- Premier étage (deuxième niveau) : il est voûté en moellon ; le sol est en dalle de granite. A l'est, petites fenêtres à linteau en arc segmentaire avec grilles ; à l'ouest (de plain-pied par rapport à la cour de promenade), deux portes avec imposte et six fenêtres à linteau en arc segmentaire avec grilles. Au-dessus de la cuisine, se trouvait une salle double à usage de chambre du conseil ou de justice. Deux couloirs - vestibules desservaient à l'origine la cour ouest (troisième et sixième travées) : le vestibule est en place dans la troisième travée depuis le sud avec son banc en pierre au sud ; la sixième travée est transformée en douches mais a conservé son banc en pierre au nord.

- Deuxième étage (troisième niveau) : le sol est en dalle de ciment et en plancher dans les logements du personnel ; le plafond est en voûtain de brique monté au plâtre et poutrelles métalliques. A l'est et à l'ouest, petites fenêtres à linteau en arc segmentaire avec grilles.

- Troisième étage (quatrième niveau) : le plancher est en bois dans le couloir et en ciment dans les autres pièces sur voûtain monté au plâtre et poutrelles métalliques ; plafond en béton sur poutres en béton armé. A l'est et à l'ouest, les fenêtres sont à linteau droit. Certaines fenêtres, accessibles aux détenus, sont dotées de grilles et de verre dépoli. Un bandeau bas souligne ce niveau.

- Étage de comble (cinquième niveau) : plancher béton sur poutres en béton armé. Dans les pignons nord et sud se trouvent deux longues fenêtres rectangulaires. Ce niveau a servi d'atelier de travail. Au nord, il subsiste une trémie d'escalier (bouchée par du béton) et un escalier métallique, ainsi qu'une installation pour mailler des filets de pêche. Les murs conservent enduit et peinture en faux appareillage (1936).

La distribution verticale

Du côté est, dans la troisième travée en partant du sud se trouve un grand escalier tournant à palier en béton armé avec rampe massive et barreaudage vertical en acier. A l'origine, l'escalier - sans doute en bois - était déjà tournant comme le montre les plans antérieurs à l'incendie de 1935. Les murs de la cage d'escalier conservent enduit et peinture en faux appareillage (1936).

Des volées droites d'escalier métallique desservent les cinq niveaux depuis les couloirs centraux.

Les portes

A l'intérieur du bâtiment, les portes d'origine sont en arc segmentaire ou surbaissé avec battant en bois cloutées en pointe de diamant, double peinture, verrous et judas (rez-de-chaussée et premier étage). Certaines portes sont doublées par une ou des grilles. Les serrures des portes sont déposées (c'est une tradition lors de la fermeture d'une prison). Certaines portes, plus récentes sont à linteau droit (deuxième et troisième étages notamment). Au deuxième étage, les portes de cellule sont à grosses peintures avec judas à barreaux verticaux (portes de la campagne de travaux 1858-1859).

La couverture

Le bâtiment est doté d'un toit à deux longs pans couvert en plaque de fibrociment avec puits de lumière en plaque translucide. Les pignons découverts sont en gradin. Les souches de cheminée en pierre de taille de granite ont été surélevées.

Divers

Dans la buanderie située au premier étage du bâtiment carcéral est conservé un ensemble de machines à laver.

Deux portes avec verrou sont stockées dans l'étage de comble.

L'espace sud-ouest

Dans cet espace délimité par des murs se trouve le logement du surveillant chef donnant sur la rue de Pontaniou. Dans le bâtiment implanté contre le pignon sud du bâtiment carcéral sont regroupés, au rez-de-chaussée le bureau du surveillant chef et l'économat - comptabilité et à l'étage un bureau, un cabinet dentaire et l'infirmier. Sont implantés également dans cet espace clos, un atelier - réserve de matériel, la cuve à mazout et un appentis au sud.

Les cours

La cour d'honneur à l'est : c'est dans cette cour bitumée que débouche l'entrée charretière. Elle abrite la salle d'attente des familles (implantée dans un bâtiment accolé à l'élévation est du bâtiment carcéral), le vestiaire du personnel, des WC, un abri à vélo (contre le mur de clôture au sud) et un garage (contre le mur de clôture à l'est). Cette cour domine le terrain de la Madeleine.

La cour de promenade ouest : étroite (4,1 m) et toute en longueur (34 m), pavée à caniveau central, elle est délimitée : à l'est par le bâtiment carcéral, à l'ouest par le mur de clôture côté rue Pierre Ozanne, au nord et au sud par deux murs avec porte (celle du sud est murée). Cette cour communique avec la cour nord via une porte sous le contrôle d'un poste de surveillance. A l'origine, cette cour est séparée par un mur en deux espaces distincts correspondant aux deux quartiers : on y accédait depuis le bâtiment carcéral par les couloirs - vestibules des troisième et sixième travées.

La cour nord ou "terrain de sport" : elle forme un quadrilatère d'une superficie d'environ 470 m². Située en contrebas par rapport à la cour ouest (-2,5 m), cette cour est délimitée au sud par le bâtiment carcéral. Cette cour communique

avec la cour ouest via une porte sous le contrôle d'un poste de surveillance. Une porte permet la communication avec la cour d'honneur.

Le jardin

Un passage délimité par le mur de clôture nord et par un haut grillage à l'ouest donne accès à la porte du jardin. Délimité par le mur de clôture, le jardin est situé à l'extrémité nord de la parcelle de la prison. Il domine le terrain de la Madeleine.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon, enduit ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ciment amiante en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 3 étages carrés, étage de comble

Couvrements : voûte de type complexe, en brique ;

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à deux pans, pignon découvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, en charpente métallique ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, mauvais état, inégal suivant les parties

Décor

Techniques : peinture, sculpture

Précision sur les représentations :

Marquages réglementaires à la peinture, le plus souvent de couleur noire : distribution des pièces et numérotation des cellules.

Graffitis de détenus (peinture, gravure, sculpture).

Peintures sur papier collé sur les murs et graffitis de l'artiste Paul Bloas.

Dimensions

Mesures : l : 36,5 m ; la : 20 m

Précision dimensions :

Mesures du bâtiment principal d'après le plan de 1979 du ministère de la Justice. La parcelle cadastrale CN n° 135 représente une superficie de 3 043 m².

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : prison, mur de clôture, cour

Sites de protection : zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, abords d'un monument historique

Statut de la propriété : propriété d'une communauté de communes

La prison de Pontaniou

Mentionné dès 1631, le toponyme Pontaniou, *poull*, la mare, l'étang, la fosse et *taniou*, feu, c'est-à-dire, la "fosse des feux", fait référence à l'activité ancienne de calfatage sur la grève et/ou la présence de forges. Élevée en 1787, la fonderie de Pontaniou est transformée en prison entre 1805 et 1810 par Jean-Nicolas Trouille, directeur des travaux maritimes de Brest d'après les plans établis par son prédécesseur Jean-Bernard Tarbé de Vauxclairs. *"Les maux de l'humanité vont être satisfaits par la prise de possession de la nouvelle prison installée dans l'ancienne fonderie du port. Les détenus ne seront plus entassés pêle-mêle sans distinction d'âge, d'état et de délits, ils respireront un air pur et suffisant ; ils jouiront, à des heures données, d'une promenade salutaire, soit dans les préaux, soit dans les galeries, suivant le temps enfin, ils éprouveront les effets consolateurs de cette distinction que l'on doit mettre entre le crime et les simples fautes ; tels ont été les sentiments qui ont dirigé notre prédécesseur Monsieur Tarbé lorsqu'il a tracé les distributions de l'établissement"*. (Jean-Nicolas Trouille, 19 novembre 1810).

La prison de Pontaniou à Brest a fonctionné de 1811 à 1990, soit pendant 179 ans. Avec le **Bâtiment aux Lions**, le terrain de la Madeleine, la **rue Saint-Malo** et les **ateliers du plateau des Capucins**, elle forme un ensemble architectural remarquable au cœur de la ville de Brest. Créée en 2018, l'**association Brest-Pontaniou** regroupe des personnes qui souhaitent faire préserver la dimension mémorielle de ce bâtiment, tour à tour fonderie, prison maritime, puis civile. Publiés dans **Les**

Cahiers de l'Iroise en 2019, les travaux de Caroline Soppelsa éclairent l'histoire de la prison maritime de Pontaniou. Ce dossier d'Inventaire a été mis à jour en 2024 dans le cadre de l'**Inventaire des héritages militaires en Bretagne**.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126
- **Plans et coupes de la prison de Pontaniou, 29 mai 1852**
Hector Dehargne, Port de Brest. Travaux hydrauliques et bâtiments civils. Projet de nouvelle répartition des diverses localités dépendant de la prison de Pontaniou (conformément au règlement du 5 août 1851), plan des rez-de-chaussée, premier étage et grenier, plan et coupe d'une salle commune de détention, élévations et coupe d'une des doubles portes destinées à fermer les nouveaux couloirs-ateliers (calques à l'encre noire et rouge), 29 mai 1852.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : DD2 1652

Bibliographie

- **Inventaires des ressources archivistiques, bibliographiques et documentaires sur le plateau des Capucins [2008]**
BELZIC, Céline (Archives municipales et Communautaires de Brest) avec la collaboration de Céline ANGOT et Alain LE MOIGNE (Université de Bretagne Occidentale - Centre de recherche bretonne et celtique), Stéphane SIRE et Sylvain LAUBÉ (Institut universitaire de formation des maîtres - Centre François Viète de Nantes), Anne-Gaëlle FAUCHON et Alain Boulaire. **Inventaires des ressources archivistiques, bibliographiques et documentaires sur le plateau des Capucins**. Mai-juillet 2008, 234 p.
p. 22-24 ; p. 48-51 ; p. 79-81 ; p. 107-108 ; 185-186
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Ancienne prison de Pontaniou. Brest (Finistère). Étude historique et documentaire**
AGENCE PERROT ET RICHARD. LA MANUFACTURE DU PATRIMOINE. SOPPELSA, Caroline (sous la direction de Rebecca Joly et Alexandre Burtard). **Ancienne prison de Pontaniou. Brest (Finistère). Étude historique et documentaire**. Paris : La Manufacture du patrimoine, octobre 2018, 95 p.
- **Les Disparus de Pontaniou. Roger Bothuan, instituteur, résistant, fusillé, Bretagne, août 1944**
GUENGANT, Jean-Yves. **Les Disparus de Pontaniou. Roger Bothuan, instituteur, résistant, fusillé, Bretagne, août 1944**. Morlaix : éditions Skol Vreizh, 2023, 200 p.

Périodiques

- **"Pontaniou, à l'ombre des Capucins"**
SALIOU, Loïk. LE COZ, Jacques. **"Pontaniou, à l'ombre des Capucins"**. Les Cahiers de l'Iroise, "Léonards d'hier, de Landerneau à Porspoder", n° 210, janvier-juillet 2010.
- **"La prison de Pontaniou"**
LE COZ, Jacques. **"La prison de Pontaniou"**. Les Cahiers de l'Iroise, "Scènes de crimes à Brest", hors-série n° 2, septembre 2014.
- **"Dans les prisons de Brest et du Finistère (17e-21e siècles)"**
COLLECTIF. **"Dans les prisons de Brest et du Finistère (17e-21e siècles)"**. Les Cahiers de l'Iroise, hors-série n° 7, septembre 2019.
- **"Rue de Pontaniou"**

CISSÉ, Gérard. "**Rue de Pontaniou**". Les Cahiers de l'Iroise, "Dans les prisons de Brest et du Finistère (XVIIe-XXIe siècles)", hors-série n° 7, septembre 2019.

- "**L'ancre et la clef. Histoire et évolutions architecturales de l'ancienne prison maritime de Pontaniou à Brest (1811-1990)**".
SOPPELSA, Caroline. "**L'ancre et la clef. Histoire et évolutions architecturales de l'ancienne prison maritime de Pontaniou à Brest (1811-1990)**". Les Cahiers de l'Iroise, "Dans les prisons de Brest et du Finistère (17e-21e siècles)", hors-série n° 7, septembre 2019.
- "**Être détenu, être surveillant à la prison de Pontaniou dans les années 1980**".
DERRIEN, Dominique. "**Être détenu, être surveillant à la prison de Pontaniou dans les années 1980**". Les Cahiers de l'Iroise, "Dans les prisons de Brest et du Finistère (17e-21e siècles)", hors-série n° 7, septembre 2019.
- "**Les disparus de Pontaniou durant la Seconde Guerre mondiale**".
GRALL, Gilles. LE BRAS, Joël. PRIOL, Gildas. "**Les disparus de Pontaniou durant la Seconde Guerre mondiale**". Les Cahiers de l'Iroise, "Dans les prisons de Brest et du Finistère (17e-21e siècles)", hors-série n° 7, septembre 2019.

Liens web

- Photographie de la prison de Pontaniou en 1899 (fonds des Archives municipales de Brest) : https://archives.mairie-brest.fr/4DCGI/Web_VisUImgDfExterne/034/2Fi15560/ILUMP9999
- Carte postale sur la prison de Pontaniou, éditions Artaud et Nozais à Nantes (fonds des Archives municipales de Brest) : un marin encadré par deux gendarmes l'amenant à la prison maritime de Pontaniou : https://archives.mairie-brest.fr/4DCGI/Web_VisUImgDfExterne/034/3Fi008-116/ILUMP9999
- Paul Bloas photographié à côté de la peinture "les p'tits mecs", à la Maison d'Arrêt de Pontaniou, en 1990 (fonds des Archives municipales de Brest) : https://archives.mairie-brest.fr/4DCGI/Web_VisUImgDfExterne/034/10Fi1378/ILUMP9999
- Visite virtuelle de la prison de Pontaniou réalisée par Eric Basquin : https://eric-basquin.com/360/PrisonBDEF01/Prison.html?fbclid=IwAR20gvsrLyvLG7RFgkI52JMsi3_Fzf6HzHDpimjmWRwLWvfynP34LY4ofc
- L'ancienne prison de Pontaniou en 2011, Photothèque de l'ADEUPa : <https://adeupa.piwigo.com/index/?search/8>
- "Prison de Pontaniou", Wikipédia. L'encyclopédie libre : https://fr.wikipedia.org/wiki/Prison_de_Pontaniou
- "Prison de Brest. Un portrait de Pontaniou, entre ombres et lumières", Audrey Higelin-Fusté et Étienne Valois sur crimino corpus, 22/08/2014 : <https://criminocorpus.org/fr/expositions/anciennes/prisons/pontaniou-ombres-et-lumieres>
- "Prison de Pontaniou. Trois siècles d'incarcérations à Brest", Le Télégramme, 28/07/2015 : <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/pontaniou-trois-siecles-d-incarcerations-28-07-2015-10720974.php>
- "Prison de Pontaniou : quatre photographes derrière les barreaux", Actu.fr, 17/09/2016 : https://actu.fr/bretagne/brest_29019/prison-de-pontaniou-quatre-photographes-derriere-les-barreaux_5178588.html
- "Brest. L'ancienne prison transformée en appartements" [Vidéo], Le Télégramme, 18/09/2018 : <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/pontaniou-la-prison-bientot-vendue-18-09-2018-12082653.php#slide-13>
- "L'avenir de la prison de Pontaniou pose question", Ouest-France, 27/09/2018 : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/l-avenir-de-la-prison-de-pontaniou-pose-question-5991863>
- "Cette ancienne prison du 17e siècle sera bientôt transformée en logements", Figaro immobilier, 2/10/2018 : https://immobilier.lefigaro.fr/article/cette-ancienne-prison-du-xviiie-siecle-sera-bientot-transformee-en-logements_38ce5532-c56c-11e8-9af9-fb68b2b9a6ad
- "Conseil de métropole. Oui à la réflexion collective sur Pontaniou", Le Télégramme, 12/10/2018 : <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/conseil-de-metropole-oui-a-la-reflexion-collective-sur-pontaniou-12-10-2018-12105285.php>
- Histoire et lutte autour de la Prison de Pontaniou à Brest (Gilles Grall, membre de l'appel des 79), Roland Bizien et Roland Le Borgne (historiens et membres de l'appel des 79), 29/10/2018 : <https://www.mixcloud.com/CVQLD/cest-vous-qui-le-dites-29oct-pontaniou-gilles-grall-roland-le-borgne-roland-bizien/?fbclid=IwAR1HDnI38x94CchxJrUQdvyT4AHIMoBUUIADimEb6tsQw5CBEbtsPnXo0Y>
- Association Brest-Pontaniou fondée par Roland Bizien en décembre 2018 (page Facebook) : <https://www.facebook.com/brestpontaniou>
- Album photographique de LaPhotoDeTreizeHeures, juin 2019 (Facebook) : <https://www.facebook.com/media/set/?vanity=laphotodetreizeheures&set=a.3240629232675703>

- "Brest : l'ancienne prison de Pontaniou bientôt aux Monuments historiques ?", Ouest-France, 26/02/2019 : https://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/info-ouest-france-brest-l-ancienne-prison-de-pontaniou-bientot-aux-monuments-historiques-6237681?utm_campaign=of_saint-brieuc_22&utm_content=20190226&utm_medium=email&utm_source=neolane_of_newsletter-locale&vid=1306921
- "Pourquoi l'ancienne prison de Pontaniou, à Brest, est unique", Ouest-France, 25/03/2019 : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/en-images-brest-pourquoi-l-ancienne-prison-de-pontaniou-est-unique-6278875>
- "Prison de Pontaniou : retour à la case départ", Le Télégramme, 3/02/2020 : https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/prison-de-pontaniou-retour-a-la-case-depart-03-02-2020-12494574.php?fbclid=IwAR1EBrdEUjhf3cavhpz6j_qDWfJidAveAIXfmaIlgjU9-SVxfo-OtKz09Mc
- "Centre Pontaniou", le projet d'un Brestois étudiant en Allemagne, Le Télégramme, 9/07/2021 : <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/centre-pontaniou-le-projet-d-un-brestois-etudiant-en-allemande-09-07-2021-12786545.php>
- "Pontaniou, un avenir à dessiner", article de Brest métropole et Ville, 3/05/2023 : <https://brest.fr/actualites/pontaniou-un-avenir-dessiner>
- L'association Brest-Pontaniou (site officiel) : <http://brest-pontaniou.fr>

Annexe 1

La prison de Pontaniou selon Jean-Nicolas Trouille, 1815

"Par cette nouvelle prison, les marins détenus ne sont plus entassés pèle-mêle sans distinction d'âge, d'état, de faute ou de crime. Ils y respirent un air pur, ils peuvent à des heures données jouir d'une promenade solitaire soit dans les préaux soit dans les galeries suivant le temps. Et sans entrer dans les plus amples descriptions de cet édifice, nous croyons suffisant de dire que malgré les difficultés que présente toujours l'emploi d'un ancien bâtiment dont on veut changer la destination, les intentions bienfaisantes de l'administration de la marine ont encore été à cet égard parfaitement remplies par M[onsieur] Tarbé. On trouve dans cette prison sûreté, commodité et salubrité".

31 mai 1815, extrait du rapport rédigé par Jean-Nicolas Trouille, ingénieur en chef des ponts et chaussées et directeur des travaux maritimes, ouvrages exécutés dans le port de Brest tant en nouvelles constructions qu'en fortes réparations depuis le commencement du 19e siècle, archives du Service historique de la marine à Brest, 1 K 4-1 1810-1816.

Annexe 2

La prison de Pontaniou inspire les artistes

Depuis l'annonce de sa fermeture en mars 1990, l'ancienne prison de Pontaniou attire, fascine et inspire de nombreux artistes visuels.

En 1989-1990, la ville de Brest commande à cinq brestois - Joseph Amram, Michel Coquil, Bruno Ravallard, François Rommens et Jean Salou - des photographies de la prison de Pontaniou. A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle maison d'arrêt de l'Hermitage et de la porte ouverte qui y est organisée, deux photographies de chaque artiste sont sélectionnées et exposées.

En 1990 et 1991, le peintre Paul Bloas investit l'ancienne prison de Pontaniou *"pour mieux absorber, les lieux et tout ce que les murs transpirent, comme une éponge"*. Il y crée in situ une série de peintures qu'il colle sur les murs du bâtiment et des cours et les accompagne de graffitis (voir dans les Archives municipales et métropolitaines de Brest, les photographies conservées dans la série 10 Fi).

En 2009, l'exposition "Pontaniou entre les murs", reprenant des photographies créées à l'occasion de la commande de la ville de Brest de 1990, est présentée au centre social de Kerangoff à Brest.

Une exposition intitulée "Mur et Ombres" est consacrée à la prison de Pontaniou en 2011 à la Maison de la Fontaine à Brest. Elle est composée de clichés pris en 1990 par François Rommens, en 2008, par Ronan Yver, ainsi que de poèmes écrits par les l'association les Voleurs de feu.

Clara Di Benedetto expose dans "Pontaniou 1989-2018" des photographies prises par Bruno Ravalard en 1989 qu'elle a reproduit en peinture.

Annexe 3

Iconographie

20072906999NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, FRAC029019_5Fi01113_01_02.

20062907242NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.

20062907243NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.

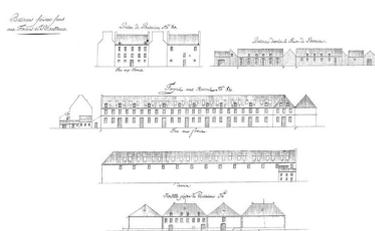
20062907244NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.

20062907246NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.
20052903173NUCA : Archives Départementales, Finistère
20082908917NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07539.
20082908928NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07732.
20082908921NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07725.
20082908936NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07740.
20082908920NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07724.
20082908942NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07746.
20082908944NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07748.
20082908925NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07729.
20082908930NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07734.
20082908931NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07735.
20082908918NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07540.
20082908923NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07727.
20082908919NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07541.
20082908922NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07726.
20082908924NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07728.
20082908926NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07730.
20082908927NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07731.
20082908939NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07743.
20082908938NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07742.
20082908929NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07733.
20082908932NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07736.
20082908933NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07737.
20082908934NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07738.
20082908935NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07739.
20082908937NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07741.
20082908940NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07744.
20082908941NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07745.
20082908943NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi07747.

Illustrations



Détail du plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte urbaine, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest
Métropole Océane, Autr.
Jean-Nicolas Desandrouins
IVR53_20072906999NUCA



Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807.
Bâtiments faisant face aux Formes de Recouvrance. Prison de Pontaniou, n° 80. Bâtiment derrière la prison de Pontaniou. Forges aux ancrs, n° 82. Nouvelle prison de Pontaniou
Repro. Christian Carlet,
Repro. Guillaume Lécueillier,
Autr. Boitard aîné
IVR53_20062907242NUCA

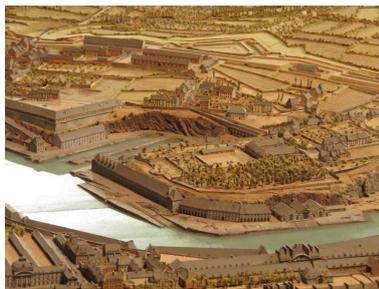


Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Bâtiments faisant face aux Formes de Recouvrance. Nouvelle prison de Pontaniou (face à la Levée, face au mur). Ce bâtiment couvert en pavillon ne correspond pas à celui figurant sur le plan-relief de 1811
Repro. Christian Carlet,
Repro. Guillaume Lécueillier,
Autr. Boitard aîné
IVR53_20062907246NUCA



Vue générale du plan-relief de Brest depuis l'Est-nord-est (1807-1811) : la Penfeld et l'anse de Pontaniou.

Dominant la Penfeld, l'ancien couvent des Capucins et ses jardins ; la nouvelle prison maritime de Pontaniou immédiatement derrière le Bâtiment aux Lions
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20222905821NUCA



Vue générale du plan-relief de Brest depuis l'Est-nord-est (1807-1811) : la Penfeld et l'anse de Pontaniou.

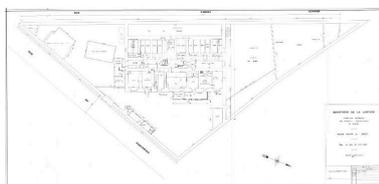
Dominant la Penfeld, l'ancien couvent des Capucins et ses jardins ; la nouvelle prison maritime de Pontaniou immédiatement derrière le Bâtiment aux Lions
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20222905822NUCA



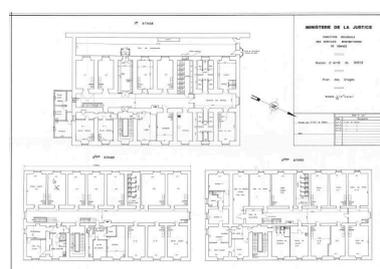
Vue du plan-relief de Brest depuis l'Est-nord-est (1807-1811) : la nouvelle prison maritime de Pontaniou est située immédiatement derrière le Bâtiment aux Lions. A gauche, les formes de Pontaniou
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20232905438NUCA



Extrait du plan général de la ville et du port de Brest, 1892
Phot. Archives municipales de Brest
IVR53_20242910030NUCA



Plan de la maison d'arrêt de Brest, 12 janvier 1979 : rez-de-chaussée (Ministère de la Justice, Direction régionale des services pénitentiaires de Rennes)
Phot. École nationale d'administration pénitentiaire
IVR53_20242910029NUCA



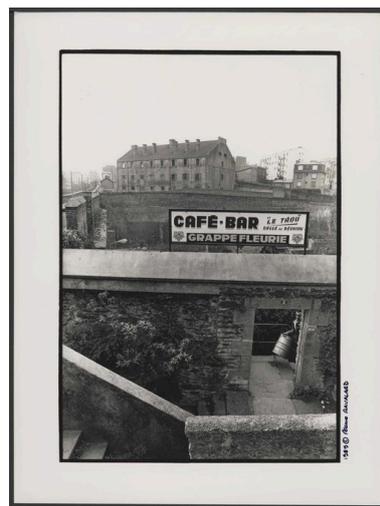
Plan de la maison d'arrêt de Brest, 12 janvier 1979 : étages (Ministère de la Justice, Direction régionale des services pénitentiaires de Rennes)
Phot. École nationale d'administration pénitentiaire
IVR53_20242910028NUCA



Vue générale en 1899 (avant surélévation du bâtiment carcéral). On peut voir : l'enduit de teinte claire qui recouvre les façades ; la couverture en pavillon en ardoise percée de lucarnes et souches de cheminée et couronnée de deux paratonnerres
IVR53_20232905437NUCA



Vue aérienne verticale de la prison de Pontaniou, du terrain de la Madeleine et de la rue Saint-Malo
Phot. Brest Métropole Océane
IVR53_20052903177NUCA

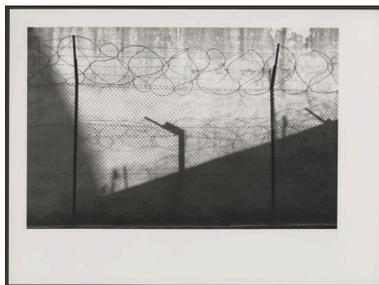


La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le bâtiment carcéral. Au premier plan, l'enseigne du café-bar Le trou et l'escalier menant à la rue Saint-Malo en contrebas. A l'arrière-plan : les immeubles du quartier de Recouvrance
Autr. Bruno Ravalard

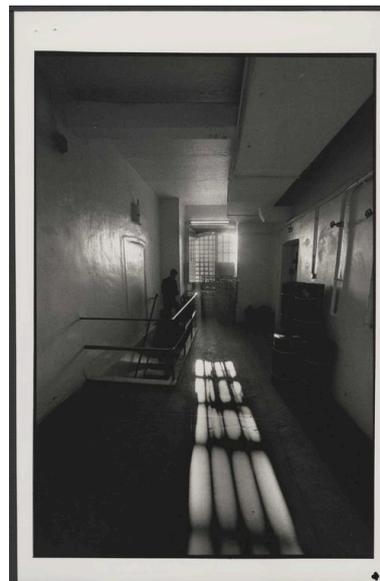
IVR53_20082908928NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le bâtiment carcéral depuis le carrefour des rues du Carpon et de Pontaniou. A gauche, la rue de Pontaniou
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908921NUC



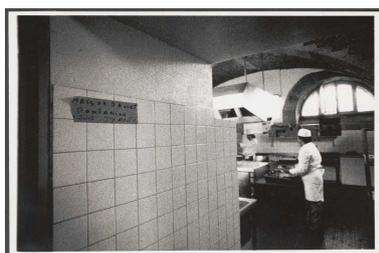
La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : cour de promenade Nord, ombre des barbelés projeté sur le mur de clôture
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908941NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : couloir desservant les cellules avec la lumière passant à travers les barreaux ; trémie d'escalier droit métallique (pignon Sud)
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908936NUC



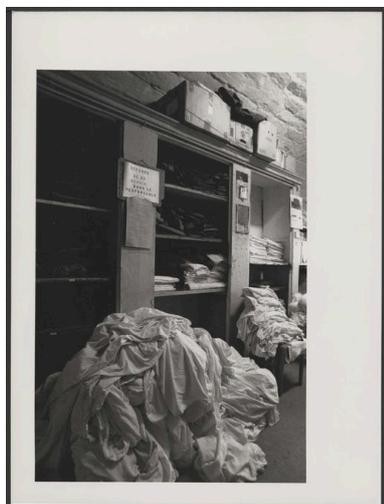
La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : vue du couloir prise à travers les judas de la porte d'une cellule
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908942NUC



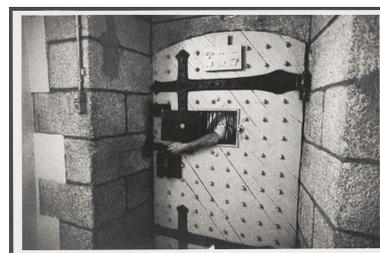
La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : la cuisine située au rez-de-chaussée
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908922NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le local des gardiens, gardien photographié de dos à son bureau. Sur le mur sont accrochés circulaires et tableau planning à fiches ; au sol, du carrelage
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908931NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le ravitaillement, distribution des consommables aux détenus
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908924NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : porte d'une cellule. Le bras d'un prisonnier est photographié à travers la grille du judas de la porte
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908920NUC

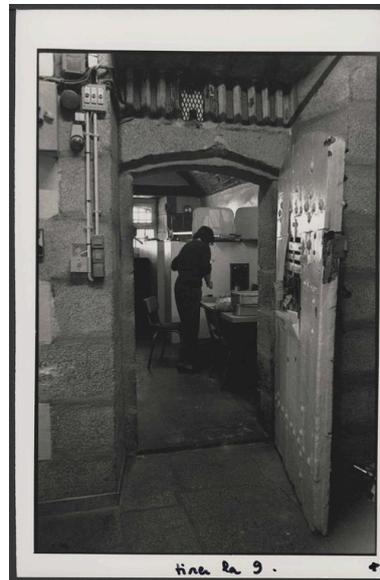
La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : linge empilé dans une étagère de la buanderie.
On peut lire : DEFENSE DE SE SERVIR SANS LE RESPONSABLE
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908929NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : deux détenus de trois-quarts dos regardent la télévision dans leur cellule dotée de lits superposés
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908919NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : une cellule avec les détenus photographiés de dos
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908944NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : un détenu photographié de dos dans sa cellule
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908935NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : détenu sur un vélo d'appartement installé dans le couloir
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908940NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : un détenu de dos mangeant à sa table dans une cellule
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908933NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : vue de l'une des cellules avec son mobilier. Posée sur une étagère de fortune, la télévision ; au centre, la porte avec son judas
Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908943NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : posters accrochés sur le mur de l'une des cellules
Autr. Bruno Ravalard



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : objets posés sur une étagère dans l'une des cellules
Autr. Bruno Ravalard



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier peinture, trois détenus photographiés de dos avec leur enseignante

IVR53_20082908934NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier vannerie au 3ème étage, un détenu photographié de dos est en train de rempailler une chaise avec de l'osier

Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908918NUC

IVR53_20082908937NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier vannerie au 3ème étage, un détenu photographié de dos est en train de rempailler une chaise avec de l'osier

Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908923NUC

Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908938NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier de travail, quatre détenus photographiés fabriquant des poubelles

Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908927NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : siège pivotant installé dans un couloir devant une cellule

Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908926NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : graffiti sur un mur intérieur (SOPHIE...)

Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908930NUC



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : cour de promenade Nord photographiée à travers les grilles d'une ouverture

Autr. Bruno Ravalard
IVR53_20082908932NUC



Vue générale depuis la rue du Carpon : pignon Nord et élévation Est. L'édifice domine le terrain de la Madeleine et la rue Saint-Malo

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906997NUCA



Vue du mur de clôture au carrefour des rues Pierre Ozanne (à gauche) et de Pontaniou (à droite)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900598NUCA



Vue du mur de clôture au carrefour des rues Pierre Ozanne (à gauche) et de Pontaniou (à droite) : il était à l'origine enduit. L'entrée piétonne côté rue Pierre Ozanne est murée par des moellons : elle comporte un petit arc de décharge

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900599NUCA



Vue du mur de clôture côté rue Pierre Ozanne : un haut grillage surmonte le mur
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900600NUCA



Vue de l'entrée piétonne côté rue Pierre Ozanne : elle est murée. Elle semble correspondre au massif de maçonnerie situé au nord du lavoir collectif
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900590NUCA



Vue de la prison depuis la rue de Pontaniou. De gauche à droite, entrée piétonne murée, logement pour l'agent principal et sa famille, entrée charretière (fermée par une porte métallique) et entrée piétonne murée. Le mur de clôture était enduit
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900608NUCA



Vue du logement pour l'agent principal et sa famille. Ses ouvertures sont murées ou fermées. Entourages des ouvertures, chaînes d'angle et perron semblent en pierre de taille de granite. La maçonnerie de moellon est masquée par un enduit
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900609NUCA



Vue de l'entrée piétonne côté rue de Pontaniou : elle est murée par des moellons. Sur le linteau en granite, on pouvait encore lire en 2005 : PRISON MARITIME. A droite, plaque commémorative des événements tragiques d'août 1944
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900605NUCA



Vue du mur de clôture depuis la rue de Pontaniou : porte piétonne murée et plaque commémorative. Sur le linteau de la porte, on peut lire PRISON MARITIME (inscription antérieure à 1952)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903169NUCA



Vue de l'entrée piétonne côté rue de Pontaniou : elle est murée par des moellons. Sur le linteau en granite, on pouvait encore lire en 2005 : PRISON MARITIME. A droite, plaque commémorative des événements tragiques d'août 1944
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900606NUCA



Vue de la plaque commémorative du mur de clôture côté rue de Pontaniou
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903171NUCA



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral depuis la rue de Pontaniou. Le pignon découvert est en gradin. Au premier-plan, le mur

de clôture. A droite, l'entrée
charretière ou entrée principale
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900591NUCA



Vue de l'entrée charretière depuis
la rue de Pontaniou : c'est l'entrée
principale de la prison. Son piédroit
ouest est oblique afin de permettre
l'entrée optimale des véhicules
dans la cour d'honneur. Elle est
fermée par une porte métallique
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900607NUCA



Vue du bâtiment accolé au mur
de clôture est. En arrière-plan à
droite, l'entrée principale de la prison
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900555NUCA



Vue du bâtiment accolé au mur de
clôture est. Derrière le mur, passe la
rue de Pontaniou. En arrière-plan, les
forges de Pontaniou reconnaissables
à leur haute cheminée et les formes
de Pontaniou (site militaire)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900556NUCA



Vue de détail du mur de clôture
à l'est : porte murée débouchant
rue de Pontaniou. A droite,
bâtiment accolé au mur de clôture
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900557NUCA



Vue générale de la cour depuis les
étages de la prison. Des bâtiments
ont été ajoutés dans la cour au fil
du temps. En arrière-plan à droite,
la Rue de Pontaniou qui passe
au-dessus du bâtiment aux Lions
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900549NUCA



Vue des bâtiments dits ateliers
des Capucins et des forges de
Pontaniou reconnaissables à leur
haute cheminée. Au premier plan, la
cour et le mur de clôture de la prison
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900552NUCA



Vue générale vers le nord du
terrain de la Madeleine depuis
le haut du mur de clôture de la prison. Terrain militaire, il se
situe en contrebas de la prison
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900553NUCA



Vue de détail du mur de clôture à
l'est : piédroit en pierre de taille
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900558NUCA



Vue de détail du mur de
clôture au nord : boîte de ronde
encastrée. On semble lire :
CON[TROL]EUR DE RONDE
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900559NUCA



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral depuis la rue de Pontaniou. Le pignon découvert est en gradin. Au premier plan, le mur de clôture dont le sommet est tapissé d'éclats de verre cassé
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900592NUCA



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral depuis la rue de Pontaniou (au-dessus du mur de clôture). Le pignon découvert est en gradin. Des bâtiments sont accolés au pignon
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900593NUCA



Vue du bâtiment accolé au pignon sud du bâtiment carcéral
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900594NUCA



Vue du bâtiment implanté en oblique par rapport au pignon sud du bâtiment carcéral
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900595NUCA



Vue du bâtiment implanté en oblique par rapport au pignon sud du bâtiment carcéral
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900597NUCA



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral : le lierre grimpe peu à peu sur l'enduit... Son pignon découvert est en gradin
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900596NUCA



Vue générale de l'élévation est du bâtiment carcéral. Un bâtiment est accolé à cette élévation
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900601NUCA



Vue de détail de l'élévation est du bâtiment carcéral : portes et baies en arc plein cintre dotées de grilles. Leurs gabarits ont été modifiés comme le montrent les piedroits et parpaings de béton. A gauche, une ancienne porte ; à droite, deux fenêtres
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900602NUCA



Vue de détail de l'élévation est du bâtiment carcéral : baies en arc plein cintre dotées de grilles. Leurs gabarits ont été modifiés comme le montrent les piedroits et parpaings de béton
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900603NUCA



Vue de détail de l'élévation est du bâtiment carcéral : baies en arc segmentaire dotées de grille du troisième niveau (deuxième étage). Des carreaux à verre dépoli sur chassis externe ont été ajoutés devant les grilles
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900604NUCA



Vue du bâtiment accolé à l'élévation est
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900554NUCA



Vue du mur de clôture nord : au centre, porte de la cour nord. Elle est précédée de quelques marches. A droite, bâtiment accolé au mur de clôture ; à gauche, bâtiment accolé à l'élévation est du bâtiment carcéral
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900560NUCA



Vue du mur de clôture nord : au centre, porte de la cour nord. Elle est précédée de quelques marches. A droite, bâtiment accolé au mur de clôture
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900561NUCA



Vue de la cour nord depuis les étages supérieurs de la prison
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900565NUCA



Vue de la cour nord depuis les étages supérieurs de la prison. En contrebas de la prison, le terrain de la Madeleine clos par un mur (site militaire) et la rue Saint-Malo
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900566NUCA



Vue générale du pignon nord du bâtiment carcéral : les chaînes d'angle en pierre de taille attestent de la surélévation du bâtiment. Le



Vue du grillage surmonté de fil barbelé de la cour nord. Derrière le grillage, l'accès à l'extrémité nord du terrain de la parcelle de la prison

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900577NUCA



Vue du pignon nord du bâtiment carcéral et de l'accès à la cour ouest. L'accès se fait par un escalier, puis une porte doublée d'un poste de surveillance

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900568NUCA

pignon découvert est en gradin. Un contrefort soutient l'angle nord

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900567NUCA



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : porte partiellement murée (?) et fenêtre dotée d'une grille

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900569NUCA

Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : chaîne d'angle en pierre de taille de granite gris. Les granites différents attestent d'une surélévation. On voit la trace d'un tirant disparu. A droite, impacts de tir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900573NUCA



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : fenêtre dotée d'une grille

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900570NUCA



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : fenêtre dotée de deux grilles (l'une à l'extérieure, l'autre à l'intérieure). Le lierre grimpant colonise les lieux

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900571NUCA



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : fenêtre dotée de deux grilles (l'une à l'extérieure, l'autre à l'intérieure). Le lierre grimpant colonise les lieux

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900572NUCA



Vue de l'accès nord de la cour ouest : escalier, puis porte doublée d'un poste de surveillance. Une petite niche fermée par un volet métallique est aménagée dans l'épaisseur du mur de clôture ouest

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900574NUCA



Vue de l'accès nord de la cour ouest : escalier, puis porte doublée d'un poste de surveillance. Une grille protégeait les petits carreaux du poste de surveillance de la cour nord
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900575NUCA



Vue de l'extrémité nord de la cour ouest : elle conserve sa porte en bois avec son verrou et ses pentures
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900581NUCA



Vue de l'intérieur du poste de surveillance de la cour nord. Ses petits carreaux étaient protégés par une grille
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900582NUCA



Vue de la cour nord depuis le poste de surveillance
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900576NUCA



Vue générale de la cour ouest depuis la porte située au nord. Cette cour conserve son dallage d'origine. Les murs conservent également leurs enduits et leurs bandes de propreté peintes en noir
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900579NUCA



Vue générale de la cour ouest depuis le nord. Cette cour conserve son dallage d'origine. A gauche, l'élévation ouest du bâtiment carcéral avec son enduit et sa bande de propreté peinte en noir
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900578NUCA



Vue d'une grille de fenêtre tombée dans la cour ouest. Ces grilles étaient depuis le sud. Cette cour conserve



Vue générale de la cour ouest depuis le sud. Cette cour conserve



Vue du lavoir collectif accolé au mur de clôture ouest côté rue

scellée au plomb dans le granite.
Avec la corrosion, le fer gonfle et fait
éclater le granite et le scellement...

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900583NUCA



Vue du lavoir collectif accolé
au mur de clôture ouest côté
rue Pierre Ozanne. Des robinets
sont encastrés dans le mur. Le
mur conserve son enduit et sa
bande de propreté peinte en noir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900584NUCA

son dallage d'origine. Les
murs conservent également
leurs enduits et leurs bandes
de propreté peintes en noir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900580NUCA



Vue de détail de l'élévation ouest du
bâtiment carcéral : cage constituée
de grillage métallique faisant sas
et protégeant l'entrée de la cour,
elle-même dotée d'une grille. Le
mur conserve son enduit et sa
bande de propreté peinte en noir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900587NUCA

Pierre Ozanne. Des robinets sont
encastrés dans le mur. Les murs
conservent leurs enduits et leur
bandes de propreté peintes en noir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900585NUCA



Vue de détail de l'élévation ouest
du bâtiment carcéral : baie avec
grille donnant sur la cour. Le
mur conserve son enduit et sa
bande de propreté peinte en noir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900588NUCA



Vue de détail de l'élévation ouest
du bâtiment carcéral : porte avec
grille donnant sur la cour. Le
mur conserve son enduit et sa
bande de propreté peinte en noir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900589NUCA



Vue de l'extrémité sud de la cour
ouest : la porte sud est murée. Les
murs conservent leurs enduits et
leur bandes de propreté peintes
en noir. Sous la végétation, le
dallage de la cour est en place

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900586NUCA



Vue de la cage d'escalier au niveau
du rez-de-chaussée. A gauche,
l'escalier en béton armé ; à droite,
l'escalier en bois cloutée à verrou,
doublée d'une grille ; au centre,
porte donnant sur le couloir central

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900610NUCA



Vue d'une porte en bois cloutée à verrou, doublée d'une grille, dans la cage d'escalier au niveau du rez-de-chaussée. Il s'agit de clous à tête pointe de diamant

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900613NUCA



Vue de détail du verrou de la porte cloutée. Il s'agit de clous à tête pointe de diamant
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900614NUCA



Vue de la cage d'escalier au niveau du rez-de-chaussée. A gauche, l'escalier en béton armé ; à droite, porte en bois cloutée donnant sur le couloir central : son imposte est dotée de barreaux verticaux

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900611NUCA



Vue de la porte en bois cloutée depuis le couloir central : elle donne sur le rez-de-chaussée de la cage d'escalier. L'imposte est dotée de barreaux verticaux

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900612NUCA



Vue de l'entrée de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (deuxième travée depuis le sud, n° 4). La porte a disparu mais une grille la remplace. A droite, escalier droit métallique

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900622NUCA



Vue de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (deuxième travée depuis le sud, n° 4). La porte donnant vers l'est est murée en parpaing de béton

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900621NUCA



Vue de l'entrée de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (n° 3 en partie effacé). Son imposte est dotée de barreaux verticaux ; un conduit distribuait de l'air chaud dans la pièce

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900619NUCA



Vue de l'extrémité nord du couloir central voûté du rez-de-chaussée. La fenêtre semblait être à l'origine une porte, doublée d'une grille avec porte piétonne. A droite, la porte de la cellule nord, côté ouest. Suspendu au plafond, le système de chauffage

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900629NUCA



Vue de la pièce voûtée nord du rez-de-chaussée, côté ouest. Elle est divisée en deux petites cellules qui conservent : porte en bois à juda et verrou, impostes à barreaux, enduit et peinture avec traces d'un bat-flanc. Au sol, dallage en granite

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900630NUCA



Vue de la cellule nord du rez-de-chaussée, côté ouest : elle demeure dans la pénombre. Cette cellule conserve sa porte à juda et verrou, son imposte à barreaux, son enduit et sa peinture

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900631NUCA



Vue de l'une des cellules voûtées du rez-de-chaussée, côté ouest avec grille faisant sas (cellule de punition). A gauche, les toilettes à la turque (sans cloison) ; à droite, le soubassement en maçonnerie du lit

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900628NUCA



Vue des portes n° 9 et 10 depuis le couloir central. Les impostes sont dotées de barreaux verticaux. Dans le couloir, deux gonds témoignent de l'ancienne distribution

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900624NUCA



Vue de la porte n° 9 depuis le couloir central. L'imposte est dotée de barreaux verticaux. Les pentures sont en place mais verrou et serrure ont disparu
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900625NUCA



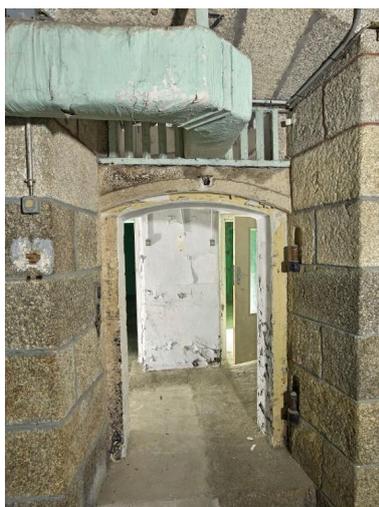
Vue de la pièce voûtée à deux travées du rez-de-chaussée, côté est : sa voûte complexe est en brique et en pierre de taille de granite gris. Elle servait de cuisine comme le montrent les murs et sols carrelés et le système d'aspiration
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900626NUCA



Vue de la pièce voûtée à deux travées du rez-de-chaussée, côté est : sa voûte complexe est en brique et en pierre de taille de granite gris. Elle servait de cuisine comme le montrent les murs et sols carrelés et le système d'aspiration
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900627NUCA



Vue de la pièce voûtée du rez-de-chaussée donnant dans la cour ouest. A gauche, les douches individuelles carrelées ; à droite, un banc. Au sol, ciment
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900639NUCA



Vue de l'entrée de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (n° 7 partiellement visible). La porte a disparu. Son imposte est dotée de barreaux verticaux ; un conduit distribuait de l'air chaud
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900623NUCA



Vue de marques de tâcheron dans l'embrasure d'une porte
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900620NUCA



Vue d'une cheminée en place à l'extrémité nord du rez-de-chaussée, côté est (troisième travée depuis le nord)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900634NUCA



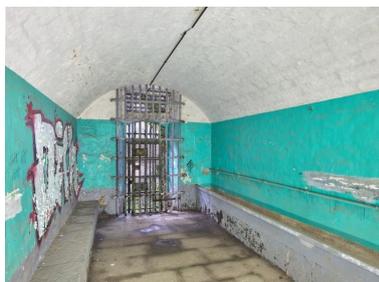
Vue du parloir situé au rez-de-chaussée (avant, avant dernière travée masquée par un bâtiment). Le plexiglas est perforé ; à gauche, assise
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900635NUCA



Vue de la cage d'escalier depuis le palier situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage. L'escalier est en béton armé
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900615NUCA



Vue du palier situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage. L'escalier est en béton armé. Les baies ont perdu leurs carreaux en verre
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900616NUCA



Vue du couloir vestibule voûté du premier étage donnant dans la cour ouest. A gauche, un banc en pierre ; à droite, un long évier avec emplacement pour des robinets. Au sol, dallage en granite
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900632NUCA



Vue de l'extrémité nord du couloir central voûté du premier étage : de part et d'autre, des cellules du quartier des femmes. Les portes ont perdu serrure et verrou
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900637NUCA



Vue de l'extrémité nord du couloir central voûté du premier étage : de part et d'autre, des cellules du quartier des femmes. Les portes ont perdu serrure et verrou
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900638NUCA



Vue de la buanderie située dans une pièce voûtée au premier étage, côté est : ensemble de machine à laver
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900636NUCA



Vue de la cage d'escalier depuis le palier situé entre les premier (porte n° 17 ?) et deuxième étages. L'escalier est en béton armé. Quoique repeints en vert clair, les murs conservent leur enduit en faux appareillage
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900617NUCA



Vue du couloir central du deuxième étage, extrémité sud : travée d'escalier avec ses deux rampes. Au-dessus d'une porte de cellule (murée, car transformé en logement), boîte à lumière en place. Le sol semble en ciment
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900650NUCA



Vue du couloir central du deuxième étage, extrémité sud : boîte à lumière en place au-dessus d'une porte de cellule (murée, car transformé en logement)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900651NUCA



Vue du couloir central du deuxième étage : travée d'escalier avec ses deux rampes. Le sol semble en ciment
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900648NUCA



Vue du deuxième étage : poste de garde des surveillants. Sur le mur du fond, les vestiges d'un tableau en liège. Au-dessus de la porte, on peut lire Dégradés (c'était la fouille)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900649NUCA



Vue de l'une des cellules du deuxième étage (plafond en voûtain de brique et poutrelles). A gauche, lavabo et toilette à la turque protégée par une porte battante ; au centre, la porte de la cellule avec son imposte ; sur le mur de droite, une oeuvre de Paul Bloas
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900641NUCA



Vue de l'une des cellules du deuxième étage (plafond en voûtain de brique et poutrelles). Sur le mur de droite, une oeuvre de Paul Bloas
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900640NUCA



Vue du couloir central du troisième étage : de part et d'autre, des cellules. Les portes ont perdu serrure et verrou. La dalle du niveau de comble repose sur des poutres en béton ; le sol est en plancher bois
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900646NUCA



Vue de l'une des cellules du troisième étage avec grille faisant sas (cellule de punition). A gauche, toilette à la turque et soubassement en maçonnerie du lit
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900643NUCA



Vue de l'une des cellules du troisième étage avec grille faisant sas (cellule de punition). A droite, toilette à la turque (sans cloison) et soubassement en maçonnerie du lit
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900644NUCA



Vue de l'une des cellules du troisième étage avec grille faisant sas (cellule de punition). Au centre, toilette à la turque (sans cloison) ; à droite, soubassement en maçonnerie du lit
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900645NUCA

Vue du couloir central du troisième étage : travée d'escalier avec ses deux rampes. Le sol est en plancher bois dans le couloir
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900647NUCA

Vue de l'une des pièces du troisième étage : salle de calsse. La dalle de l'étage de comble repose sur des poutres en béton
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900642NUCA



Vue de la cage d'escalier depuis le palier situé entre le troisième étage et le niveau de comble. L'escalier est en béton armé. Quoique repeints en vert clair, les murs conservent leur enduit en faux appareillage
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900618NUCA



Vue du niveau de comble : extrémité nord. La charpente métallique porte des plaques de fibrociment ; fenêtres donnant vers le nord. Les murs conservent leur enduit et leur peinture d'origine. A gauche, portes de cellule déposées
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900658NUCA



Vue du niveau de comble : extrémité nord, portes de cellule déposées. Elles ont perdu serrures et pentures ; seuls les verrous subsistent. Les murs conservent leur enduit et leur peinture d'origine
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900659NUCA



Vue du niveau de comble : les murs en brique conservent leur enduit et leur peinture d'origine. La charpente métallique porte des plaques de fibrociment et des plaques translucides
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900655NUCA



Vue du niveau de comble : extrémité sud, au centre, trémie d'escalier bouchée. Contre les murs qui ont conservé leur enduit et leur peinture d'origine, installation pour mailler des filets de pêche. La charpente métallique porte des plaques de fibrociment
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900652NUCA



Vue du niveau de comble : extrémité sud, trémie d'escalier bouchée avec sa rampe en place et escalier droit métallique déposé. Contre les murs qui ont conservé leur enduit et leur peinture d'origine, installation pour mailler des filets de pêche
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900654NUCA



Vue du niveau de comble : extrémité sud, installation pour mailler des filets de pêche. Les murs conservent leur enduit et leur peinture d'origine ; sur certains, des graffitis contemporains
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900656NUCA

Vue du niveau de comble : extrémité sud, installation pour mailler des filets de pêche. Le mur conserve enduit et peinture d'origine
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232900657NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'architecture judiciaire, pénitentiaire ou de police (Brest) (IA29004646) Bretagne, Finistère, Brest

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Edicules, édifices ou ensembles d'édifices emblématiques du vieux Brest (IA29004689) Bretagne, Finistère, Brest

Arsenal (Brest) (IA29001847) Bretagne, Finistère, Brest, Enceinte de l'Arsenal

Édifice logistique et de stockage dit Bâtiment aux Lions et levée de Pontaniou, rue de Pontaniou - arsenal (Brest) (IA29001872) Bretagne, Finistère, Brest, Arsenal, rue de Pontaniou

Ensemble de construction navale dit "ateliers des Capucins", plateau des Capucins (Brest) (IA29001874) Bretagne, Finistère, Brest, plateau des Capucins, 25 rue de Pontaniou

Prison civile : maison d'arrêt (1859-1941) (détruite), Le Bouguen (Brest) (IA29004658) Bretagne, Finistère, Brest, Le Bouguen

Prison dite "locaux d'arrêt", la Villeneuve (Guilers) (IA29133619) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Rue Saint-Malo (Brest) (IA29001881) Bretagne, Finistère, Brest, rue Saint-Malo

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Détail du plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte urbaine, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)

IVR53_20072906999NUCA

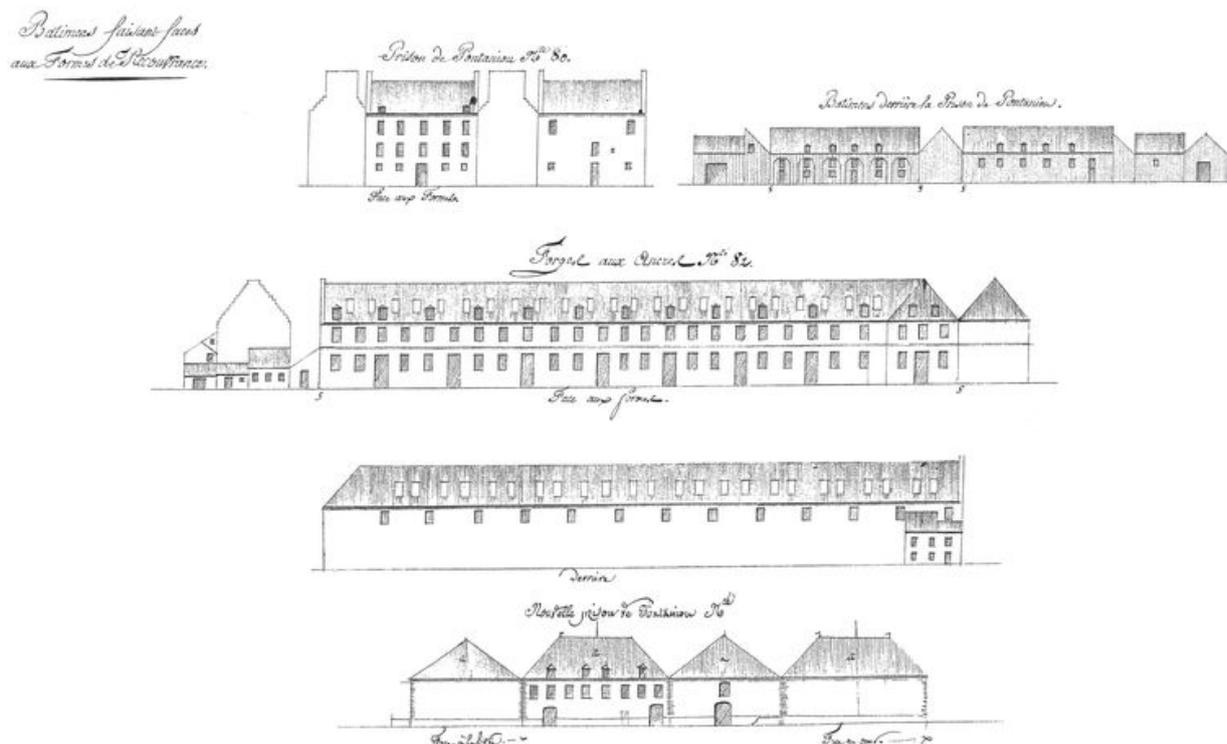
Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Jean-Nicolas Desandrouins

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Bâtiments faisant face aux Formes de Recouvrance. Prison de Pontaniou, n° 80. Bâtiment derrière la prison de Pontaniou. Forges aux ancrs, n° 82. Nouvelle prison de Pontaniou

Référence du document reproduit :

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

IVR53_20062907242NUCA

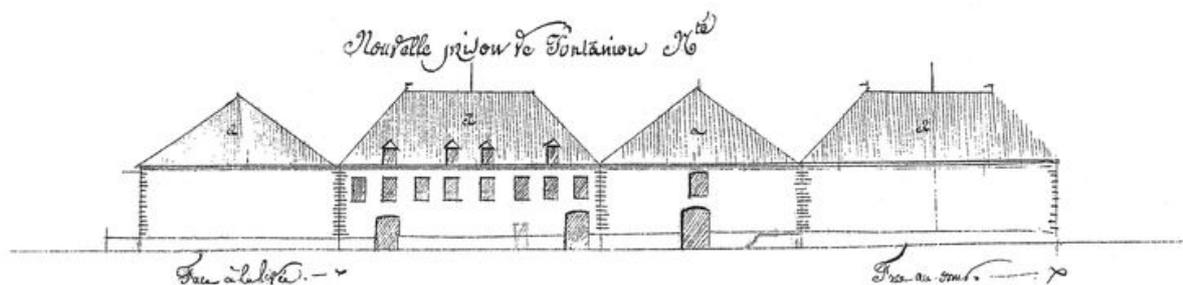
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christian Carlet, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Boitard aîné

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Bâtiments faisant face aux Formes de Recouvrance. Nouvelle prison de Pontaniou (face à la Levée, face au mur). Ce bâtiment couvert en pavillon ne correspond pas à celui figurant sur le plan-relief de 1811

Référence du document reproduit :

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

IVR53_20062907246NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christian Carlet, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuyer

Auteur du document reproduit : Boitard aîné

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du plan-relief de Brest depuis l'Est-nord-est (1807-1811) : la Penfeld et l'anse de Pontaniou. Dominant la Penfeld, l'ancien couvent des Capucins et ses jardins ; la nouvelle prison maritime de Pontaniou immédiatement derrière le Bâtiment aux Lions

IVR53_20222905821NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du plan-relief de Brest depuis l'Est-nord-est (1807-1811) : la Penfeld et l'anse de Pontaniou. Dominant la Penfeld, l'ancien couvent des Capucins et ses jardins ; la nouvelle prison maritime de Pontaniou immédiatement derrière le Bâtiment aux Lions

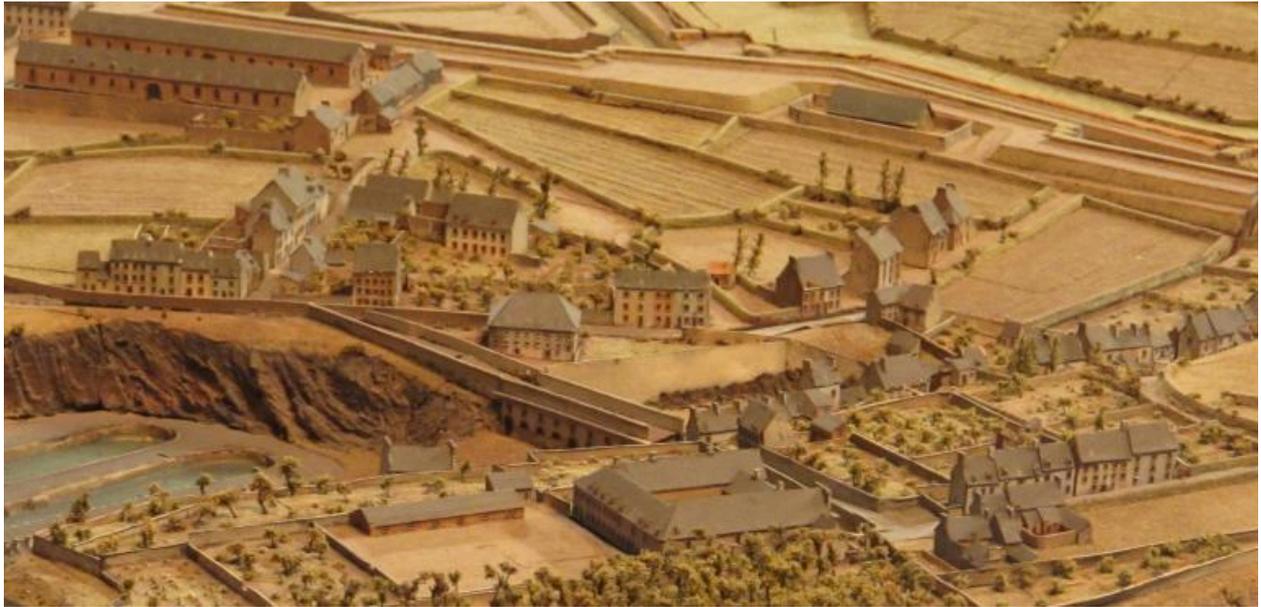
IVR53_20222905822NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du plan-relief de Brest depuis l'Est-nord-est (1807-1811) : la nouvelle prison maritime de Pontaniou est située immédiatement derrière le Bâtiment aux Lions. A gauche, les formes de Pontaniou

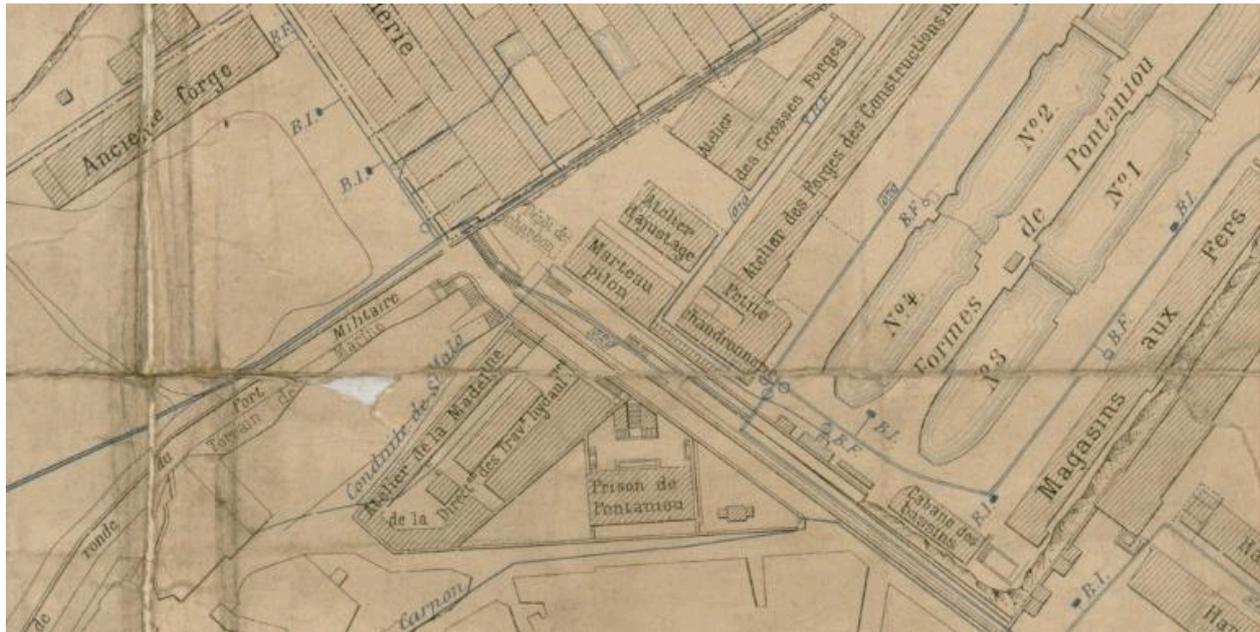
IVR53_20232905438NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



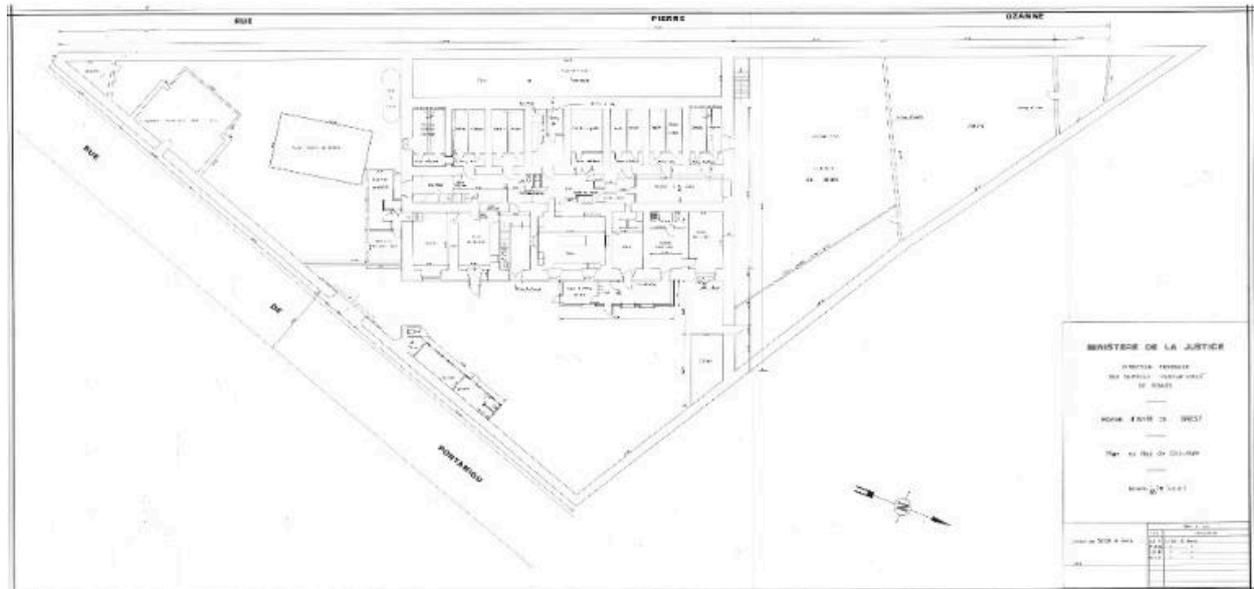
Extrait du plan général de la ville et du port de Brest, 1892

IVR53_20242910030NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



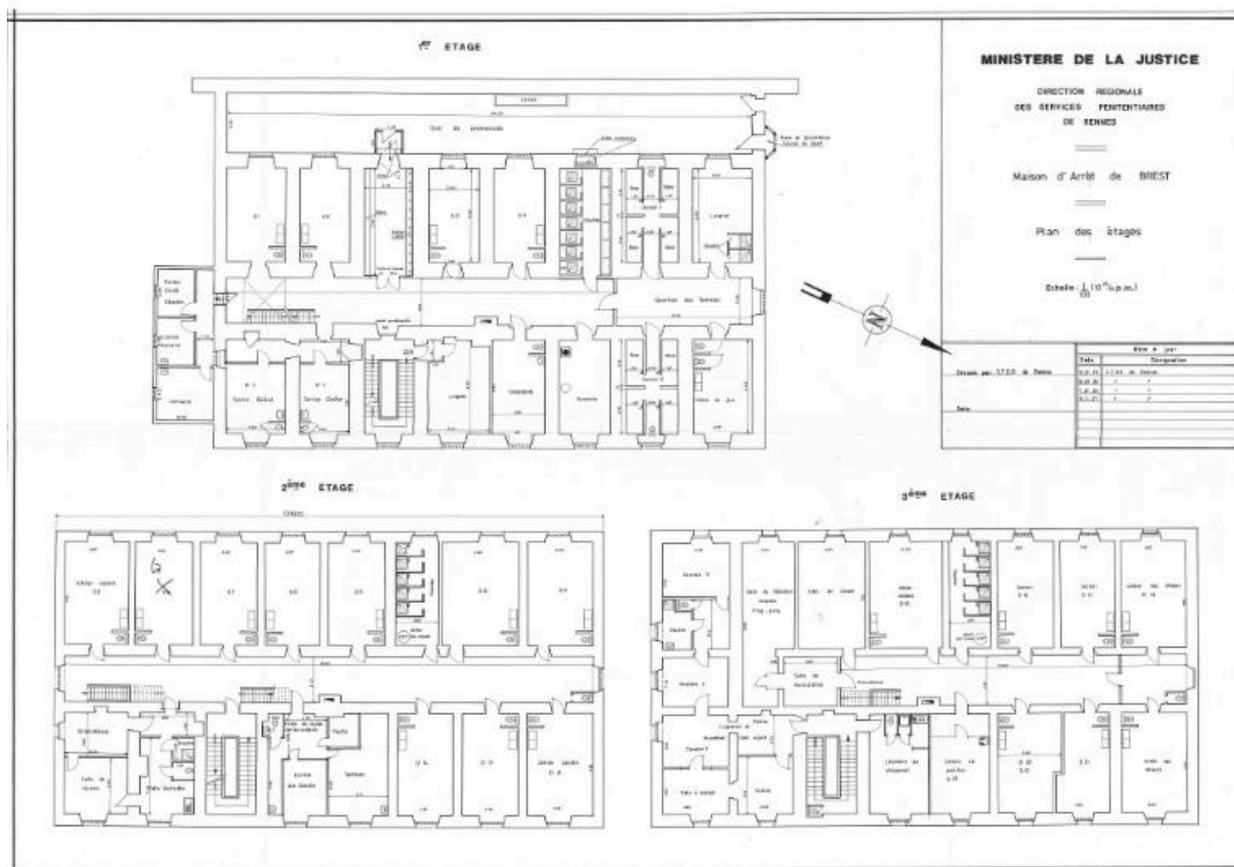
Plan de la maison d'arrêt de Brest, 12 janvier 1979 : rez-de-chaussée (Ministère de la Justice, Direction régionale des services pénitentiaires de Rennes)

IVR53_20242910029NUCA

Auteur de l'illustration : École nationale d'administration pénitentiaire

(c) École nationale d'administration pénitentiaire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la maison d'arrêt de Brest, 12 janvier 1979 : étages (Ministère de la Justice, Direction régionale des services pénitentiaires de Rennes)

IVR53_20242910028NUCA

Auteur de l'illustration : École nationale d'administration pénitentiaire

(c) École nationale d'administration pénitentiaire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale en 1899 (avant surélévation du bâtiment carcéral). On peut voir : l'enduit de teinte claire qui recouvre les façades ; la couverture en pavillon en ardoise percée de lucarnes et souches de cheminée et couronnée de deux paratonnerres

Référence du document reproduit :

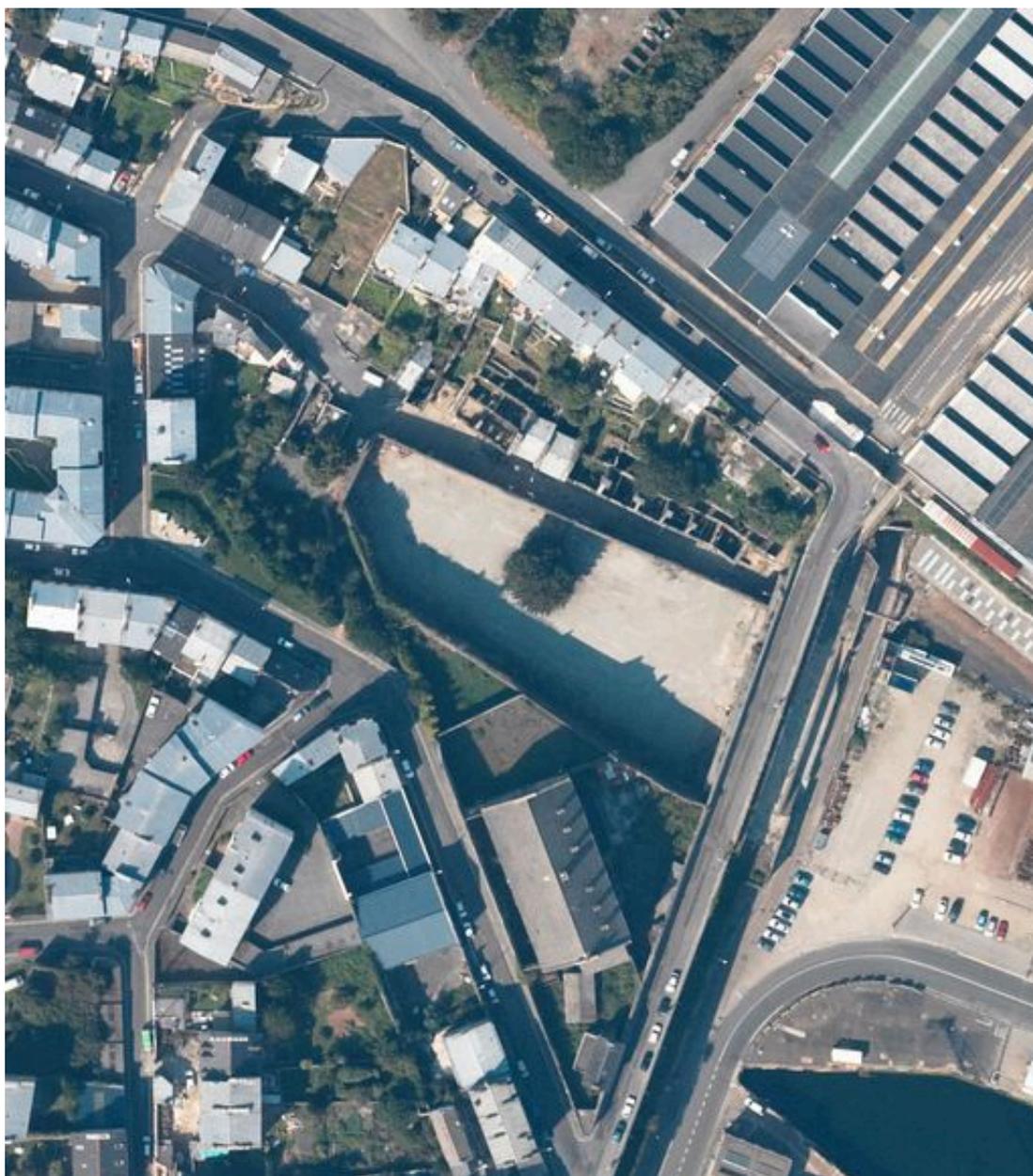
- **2Fi. Photographies**
Vue des bassins des formes de Pontaniou en 1899 lors des travaux d'agrandissement.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi15560

IVR53_20232905437NUCA

Date de prise de vue : 1899

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale de la prison de Pontaniou, du terrain de la Madeleine et de la rue Saint-Malo

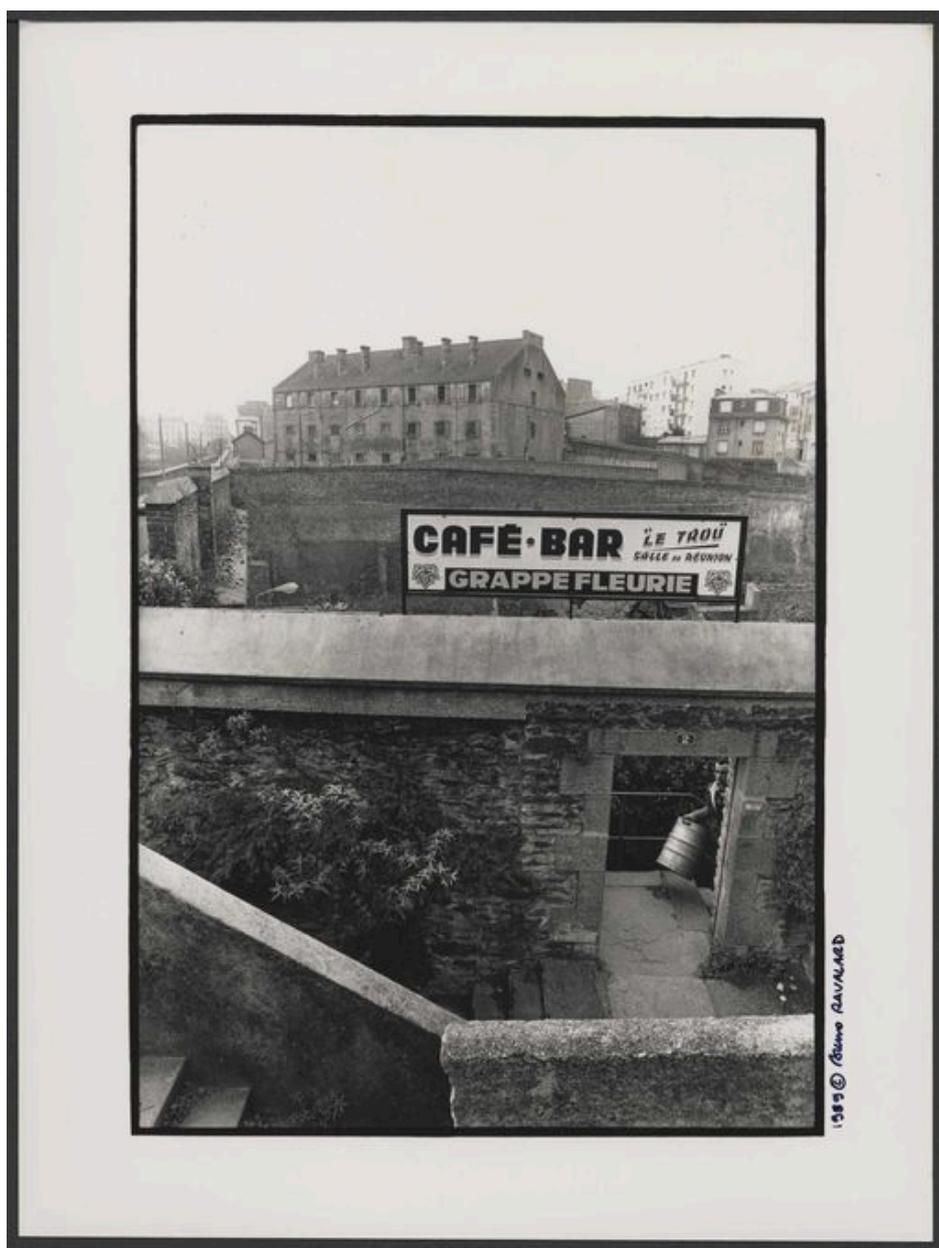
IVR53_20052903177NUCA

Auteur de l'illustration : Brest Métropole Océane

Date de prise de vue : 2004

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le bâtiment carcéral. Au premier plan, l'enseigne du café-bar Le trou et l'escalier menant à la rue Saint-Malo en contrebas. A l'arrière-plan : les immeubles du quartier de Recouvrance

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07732

IVR53_20082908928NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le bâtiment carcéral depuis le carrefour des rues du Carpon et de Pontaniou. A gauche, la rue de Pontaniou

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07725

IVR53_20082908921NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : cour de promenade Nord, ombre des barbelés projeté sur le mur de clôture

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07745

IVR53_20082908941NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : couloir desservant les cellules avec la lumière passant à travers les barreaux ; trémie d'escalier droit métallique (pignon Sud)

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07740

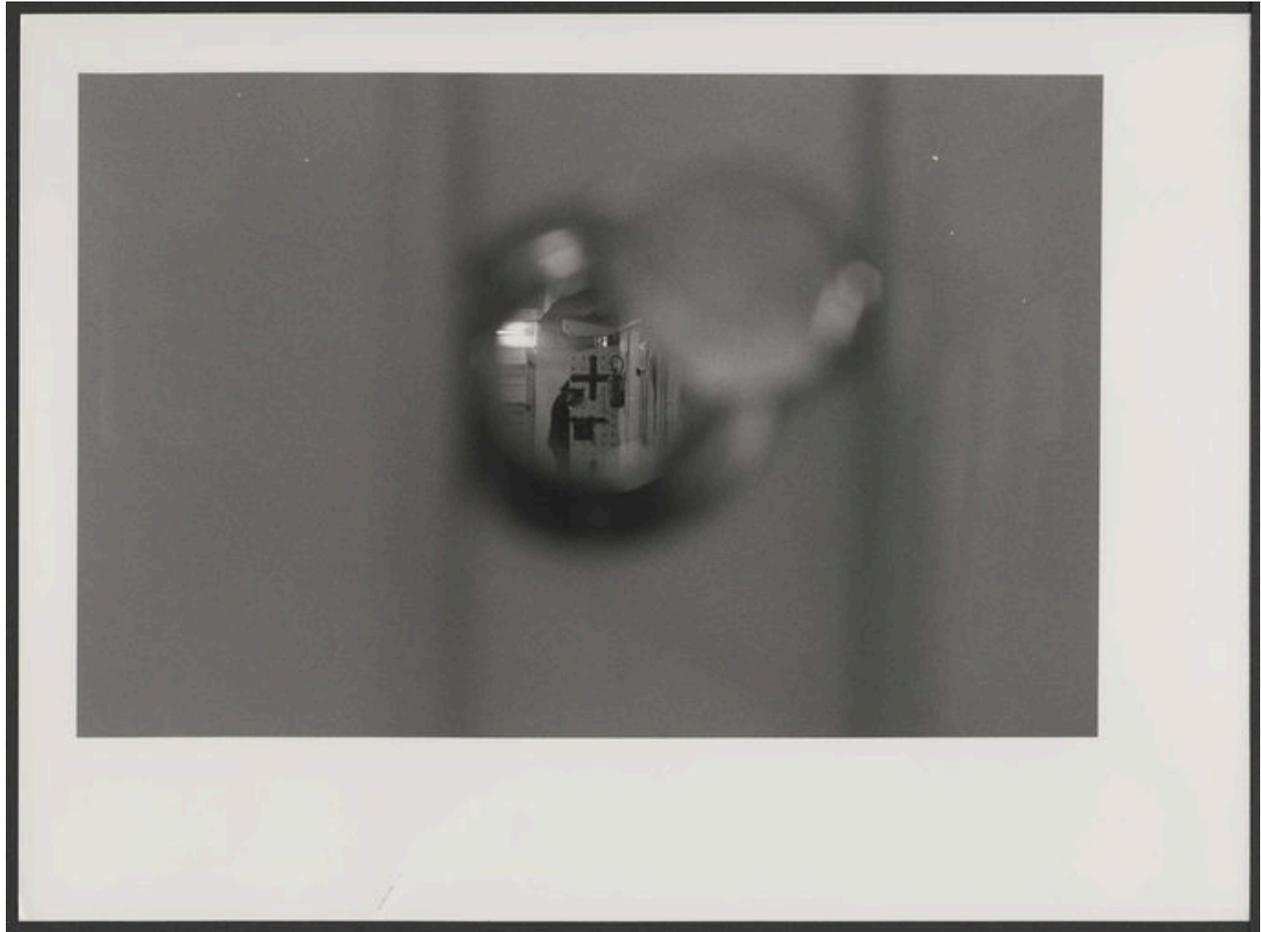
IVR53_20082908936NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : vue du couloir prise à travers le judas de la porte d'une cellule

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07746

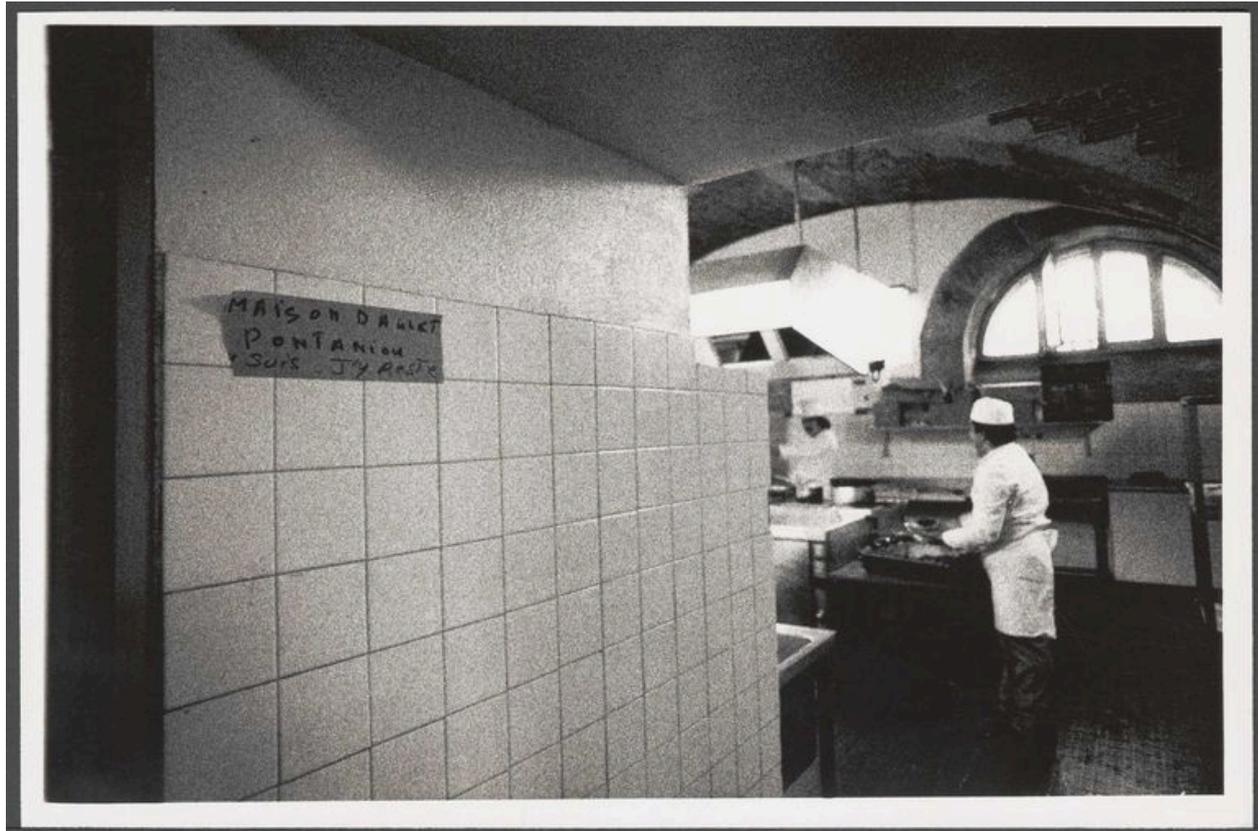
IVR53_20082908942NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : la cuisine située au rez-de-chaussée

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07726

IVR53_20082908922NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le local des gardiens, gardien photographié de dos à son bureau. Sur le mur sont accrochés circulaires et tableau planning à fiches ; au sol, du carrelage

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07735

IVR53_20082908931NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : linge empilé dans une étagère de la buanderie. On peut lire :
DEFENSE DE SE SERVIR SANS LE RESPONSABLE

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07733

IVR53_20082908929NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : le ravitaillement, distribution des consommables aux détenus

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07728

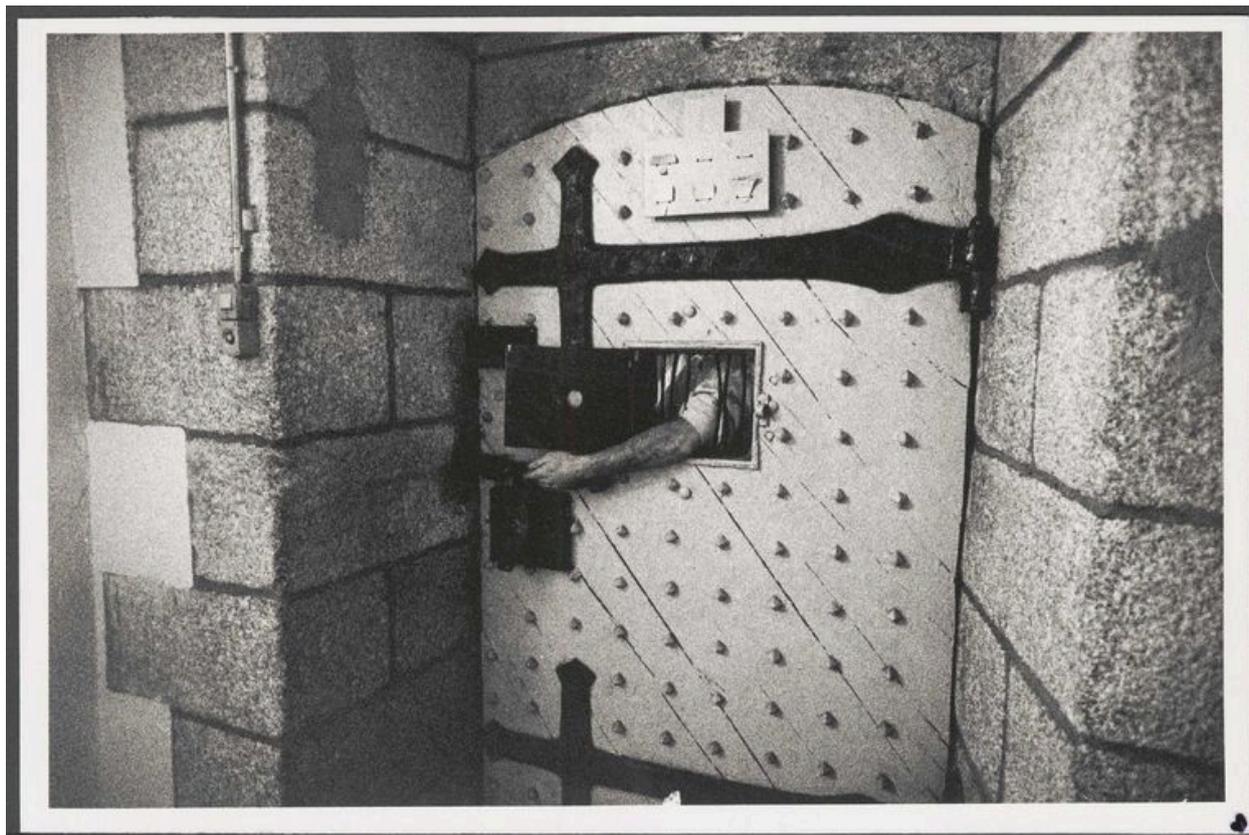
IVR53_20082908924NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : porte d'une cellule. Le bras d'un prisonnier est photographié à travers la grille du judas de la porte

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07724

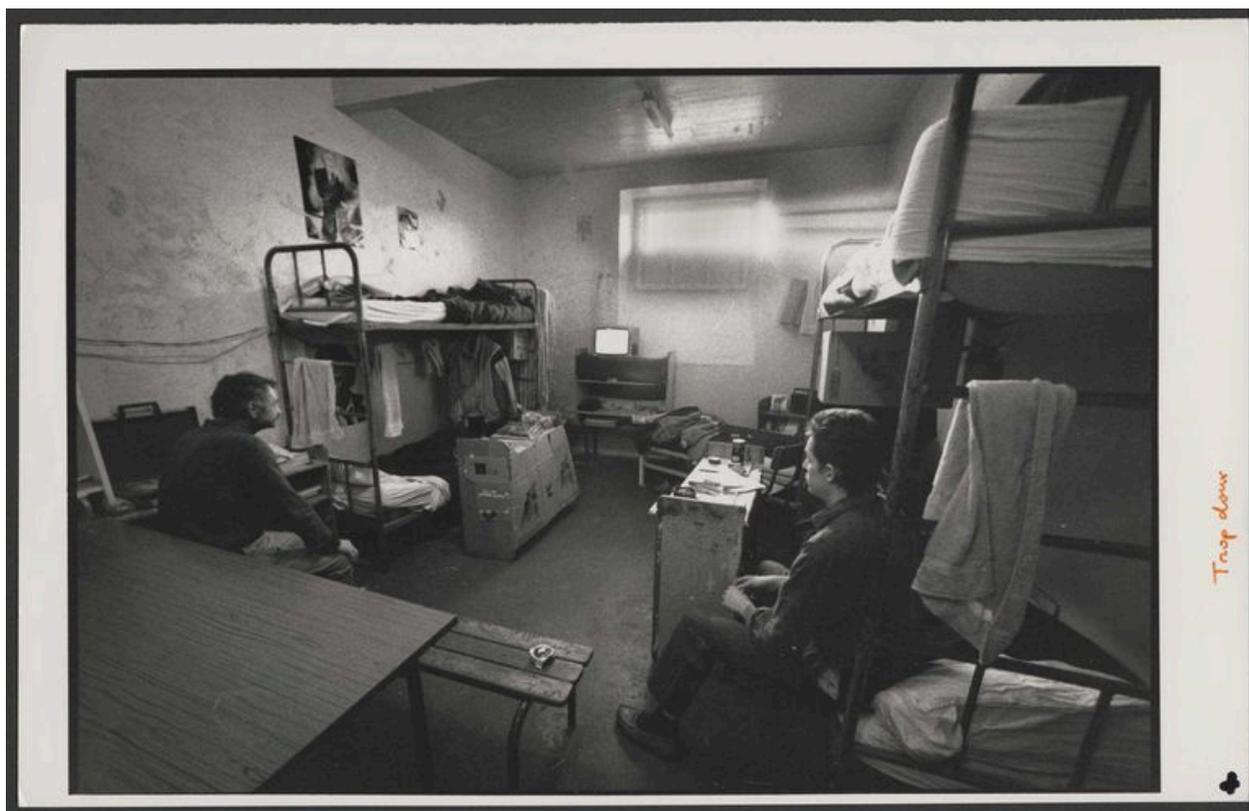
IVR53_20082908920NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : deux détenus de trois-quarts dos regardent la télévision dans leur cellule dotée de lits superposés

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07541

IVR53_20082908919NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : une cellule avec les détenus photographiés de dos

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07748

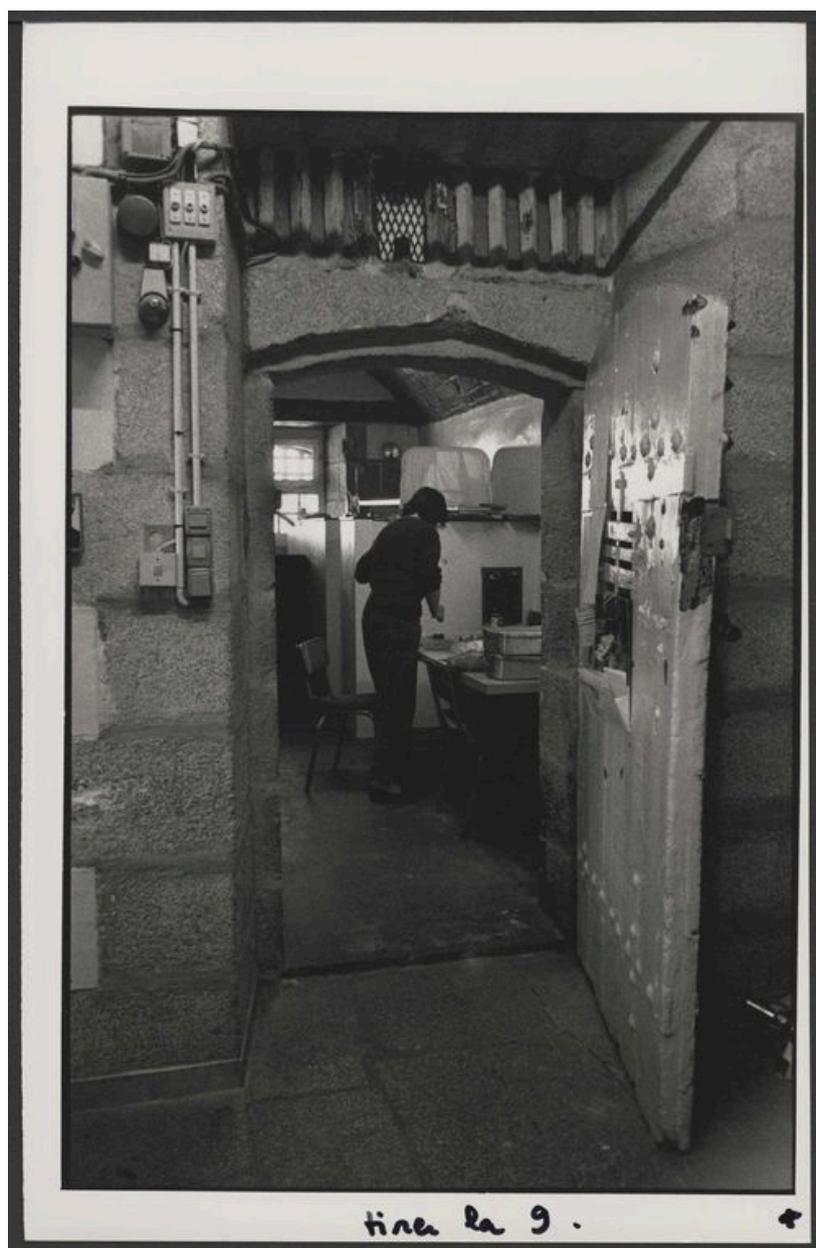
IVR53_20082908944NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : un détenu photographié de dos dans sa cellule

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07739

IVR53_20082908935NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : détenu sur un vélo d'appartement installé dans le couloir

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07744

IVR53_20082908940NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : un détenu de dos mangeant à sa table dans une cellule

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07737

IVR53_20082908933NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : vue de l'une des cellules avec son mobilier. Posée sur une étagère de fortune, la télévision ; au centre, la porte avec son judas

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07747

IVR53_20082908943NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : posters accrochées sur le mur de l'une des cellules

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07738

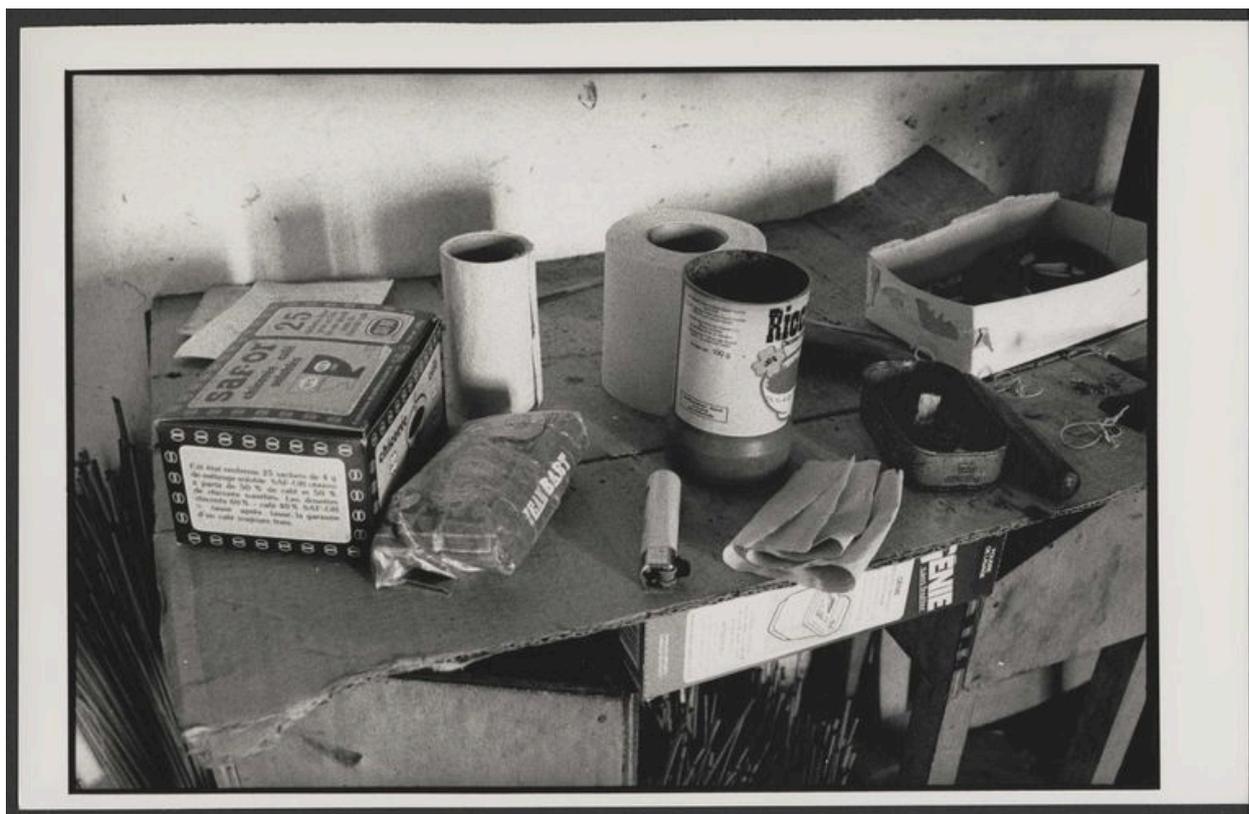
IVR53_20082908934NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : objets posés sur une étagère dans l'une des cellules

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07741

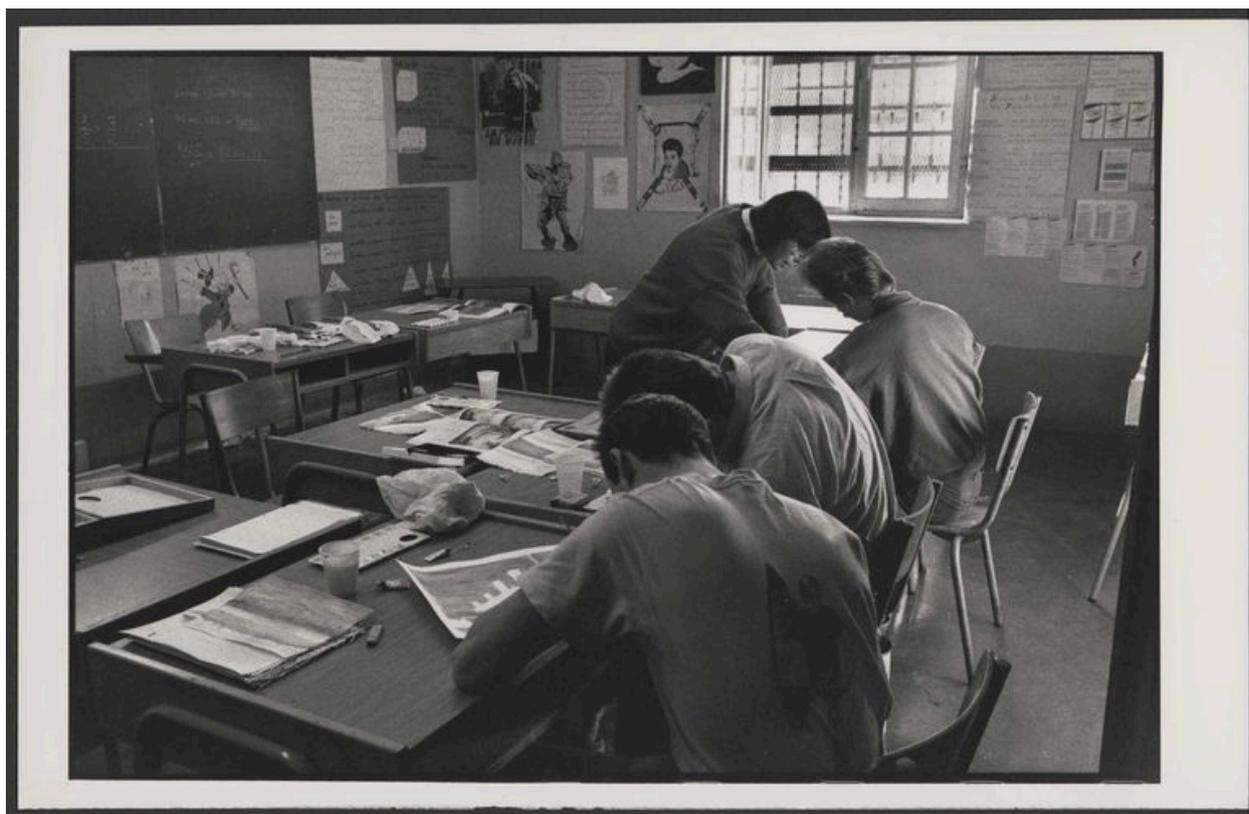
IVR53_20082908937NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier peinture, trois détenus photographiés de dos avec leur enseignante

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07742

IVR53_20082908938NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier vannerie au 3ème étage, un détenu photographié de dos est en train de rempailler une chaise avec de l'osier

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07540

IVR53_20082908918NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier vannerie au 3ème étage, un détenu photographié de dos est en train de rempailler une chaise avec de l'osier

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07727

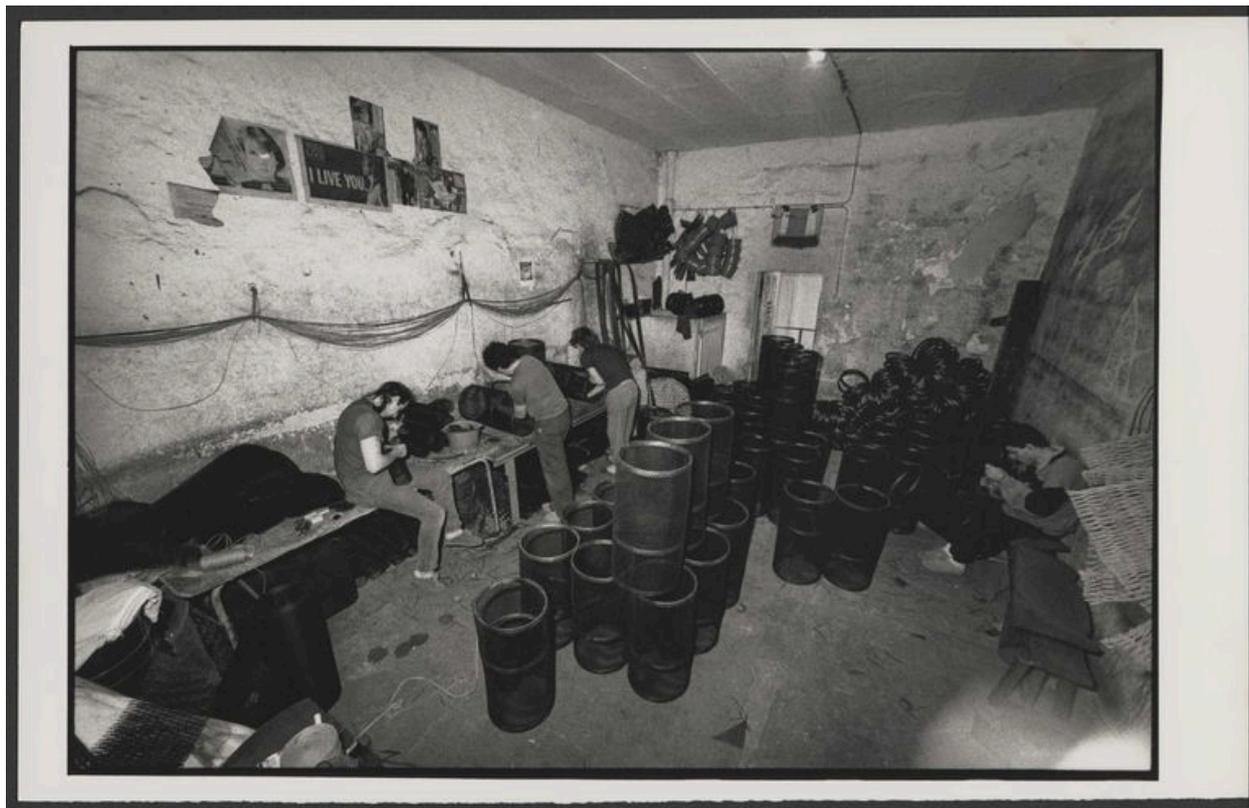
IVR53_20082908923NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : l'atelier de travail, quatre détenus photographiés fabriquant des poubelles

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07731

IVR53_20082908927NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : siège pivotant installé dans un couloir devant une cellule

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07730

IVR53_20082908926NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : graffiti sur un mur intérieur (SOPHIE...)

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**
Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.
Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07734

IVR53_20082908930NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La prison de Pontaniou par Bruno Ravalard, 1989 : cour de promenade Nord photographiée à travers les grilles d'une ouverture

Référence du document reproduit :

- **2Fi. Photographies**

Fi. Documents Figurés. 2Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 4e quart 20e siècle, 1989.

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi07736

IVR53_20082908932NUC

Auteur du document reproduit : Bruno Ravalard

Date de prise de vue : 1989

(c) Bruno Ravalard

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis la rue du Carpon : pignon Nord et élévation Est. L'édifice domine le terrain de la Madeleine et la rue Saint-Malo

IVR53_20072906997NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture au carrefour des rues Pierre Ozanne (à gauche) et de Pontaniou (à droite)

IVR53_20232900598NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture au carrefour des rues Pierre Ozanne (à gauche) et de Pontaniou (à droite) : il était à l'origine enduit. L'entrée piétonne côté rue Pierre Ozanne est murée par des moellons : elle comporte un petit arc de décharge

IVR53_20232900599NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture côté rue Pierre Ozanne : un haut grillage surmonte le mur

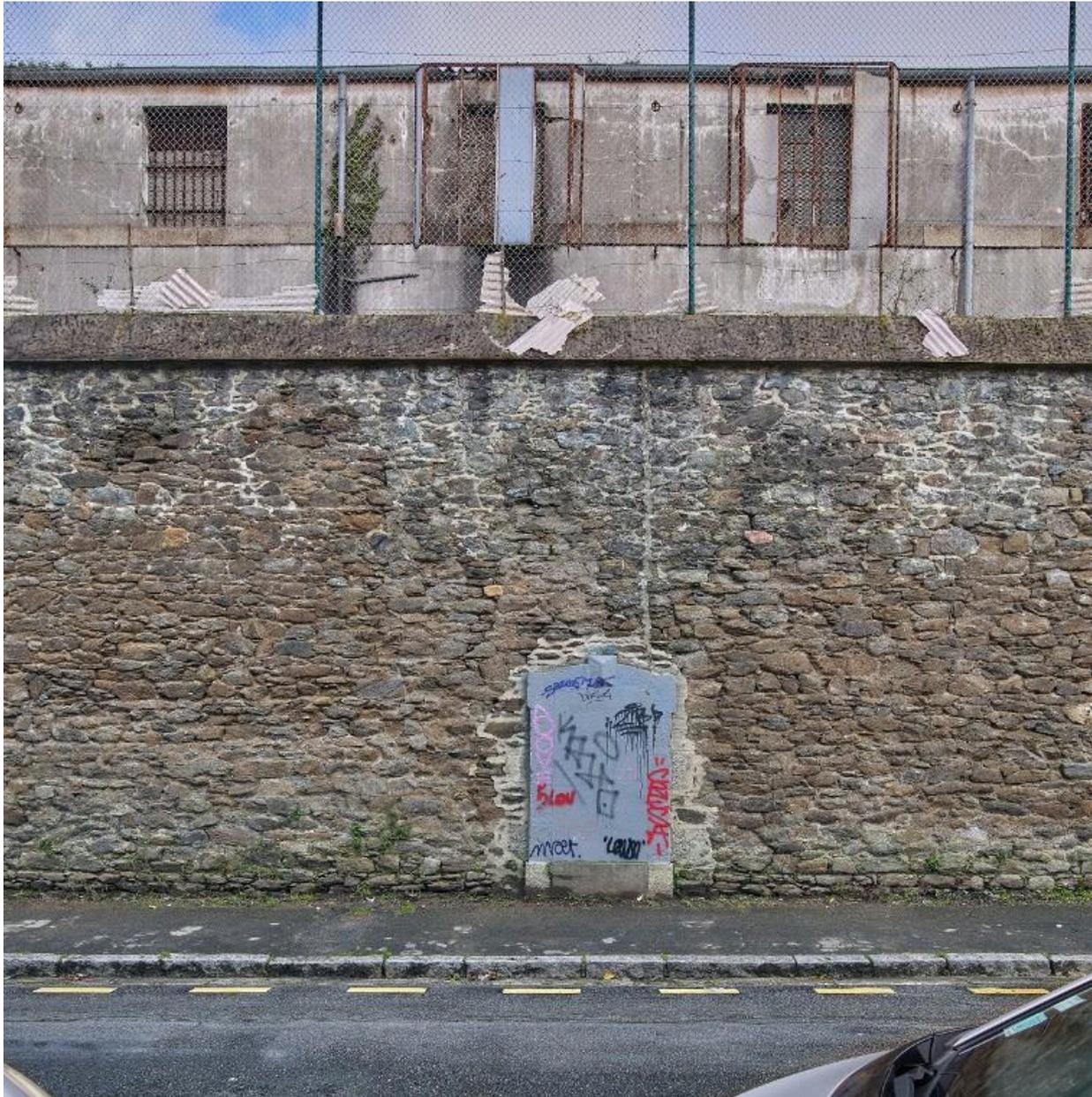
IVR53_20232900600NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée piétonne côté rue Pierre Ozanne : elle est murée. Elle semble correspondre au massif de maçonnerie situé au nord du lavoir collectif

IVR53_20232900590NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la prison depuis la rue de Pontaniou. De gauche à droite, entrée piétonne murée, logement pour l'agent principal et sa famille, entrée charretière (fermée par une porte métallique) et entrée piétonne murée. Le mur de clôture était enduit

IVR53_20232900608NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du logement pour l'agent principal et sa famille. Ses ouvertures sont murées ou fermées. Entourages des ouvertures, chaînes d'angle et perron semblent en pierre de taille de granite. La maçonnerie de moellon est masquée par un enduit

IVR53_20232900609NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée piétonne côté rue de Pontaniou : elle est murée par des moellons. Sur le linteau en granite, on pouvait encore lire en 2005 : PRISON MARITIME. A droite, plaque commémorative des évènements tragiques d'août 1944

IVR53_20232900605NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture depuis la rue de Pontaniou : porte piétonne murée et plaque commémorative. Sur le linteau de la porte, on peut lire PRISON MARITIME (inscription antérieure à 1952)

IVR53_20052903169NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée piétonne côté rue de Pontaniou : elle est murée par des moellons. Sur le linteau en granite, on pouvait encore lire en 2005 : PRISON MARITIME. A droite, plaque commémorative des évènements tragiques d'août 1944

IVR53_20232900606NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la plaque commémorative du mur de clôture côté rue de Pontaniou

IVR53_20052903171NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral depuis la rue de Pontaniou. Le pignon découvert est en gradin. Au premier-plan, le mur de clôture. A droite, l'entrée charretière ou entrée principale

IVR53_20232900591NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée charretière depuis la rue de Pontaniou : c'est l'entrée principale de la prison. Son pignon ouest est oblique afin de permettre l'entrée optimale des véhicules dans la cour d'honneur. Elle est fermée par une porte métallique

IVR53_20232900607NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment accolé au mur de clôture est. En arrière-plan à droite, l'entrée principale de la prison

IVR53_20232900555NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment accolé au mur de clôture est. Derrière le mur, passe la rue de Pontaniou. En arrière-plan, les forges de Pontaniou reconnaissables à leur haute cheminée et les formes de Pontaniou (site militaire)

IVR53_20232900556NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du mur de clôture à l'est : porte murée débouchant rue de Pontaniou. A droite, bâtiment accolé au mur de clôture

IVR53_20232900557NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cour depuis les étages de la prison. Des bâtiments ont été ajoutés dans la cour au fil du temps. En arrière-plan à droite, la Rue de Pontaniou qui passe au-dessus du bâtiment aux Lions

IVR53_20232900549NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des bâtiments dits ateliers des Capucins et des forges de Pontaniou reconnaissables à leur haute cheminée. Au premier plan, la cour et le mur de clôture de la prison

IVR53_20232900552NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le nord du terrain de la Madeleine depuis le haut du mur de clôture de la prison. Terrain militaire, il se situe en contrebas de la prison

IVR53_20232900553NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du mur de clôture à l'est : piédroit en pierre de taille

IVR53_20232900558NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du mur de clôture au nord : boîte de ronde encastrée. On semble lire : CON[TROL]EUR DE RONDE

IVR53_20232900559NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral depuis la rue de Pontaniou. Le pignon découvert est en gradin. Au premier plan, le mur de clôture dont le sommet est tapissé d'éclats de verre cassé

IVR53_20232900592NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral depuis la rue de Pontaniou (au-dessus du mur de clôture). Le pignon découvert est en gradin. Des bâtiments sont accolés au pignon

IVR53_20232900593NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment accolé au pignon sud du bâtiment carcéral

IVR53_20232900594NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment implanté en oblique par rapport au pignon sud du bâtiment carcéral

IVR53_20232900595NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment implanté en oblique par rapport au pignon sud du bâtiment carcéral

IVR53_20232900597NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon sud du bâtiment carcéral : le lierre grim pant gagne peu à peu sur l'enduit... Son pignon découvert est en grad in

IVR53_20232900596NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'élévation est du bâtiment carcéral. Un bâtiment est accolé à cette élévation

IVR53_20232900601NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'élévation est du bâtiment carcéral : portes et baies en arc plein cintre dotées de grille. Leurs gabarits ont été modifiés comme le montrent les piedroits et parpaings de béton. A gauche, une ancienne porte ; à droite, deux fenêtres

IVR53_20232900602NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'élévation est du bâtiment carcéral : baies en arc plein cintre dotées de grille. Leurs gabarits ont été modifiés comme le montrent les piedroits et parpaings de béton

IVR53_20232900603NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'élévation est du bâtiment carcéral : baies en arc segmentaire dotées de grille du troisième niveau (deuxième étage). Des carreaux à verre dépoli sur châssis externe ont été ajoutés devant les grilles

IVR53_20232900604NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment accolé à l'élévation est

IVR53_20232900554NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture nord : au centre, porte de la cour nord. Elle est précédée de quelques marches. A droite, bâtiment accolé au mur de clôture ; à gauche, bâtiment accolé à l'élévation est du bâtiment carcéral

IVR53_20232900560NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de clôture nord : au centre, porte de la cour nord. Elle est précédée de quelques marches. A droite, bâtiment accolé au mur de clôture

IVR53_20232900561NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour nord depuis les étages supérieurs de la prison

IVR53_20232900565NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour nord depuis les étages supérieurs de la prison. En contrebas de la prison, le terrain de la Madeleine clos par un mur (site militaire) et la rue Saint-Malo

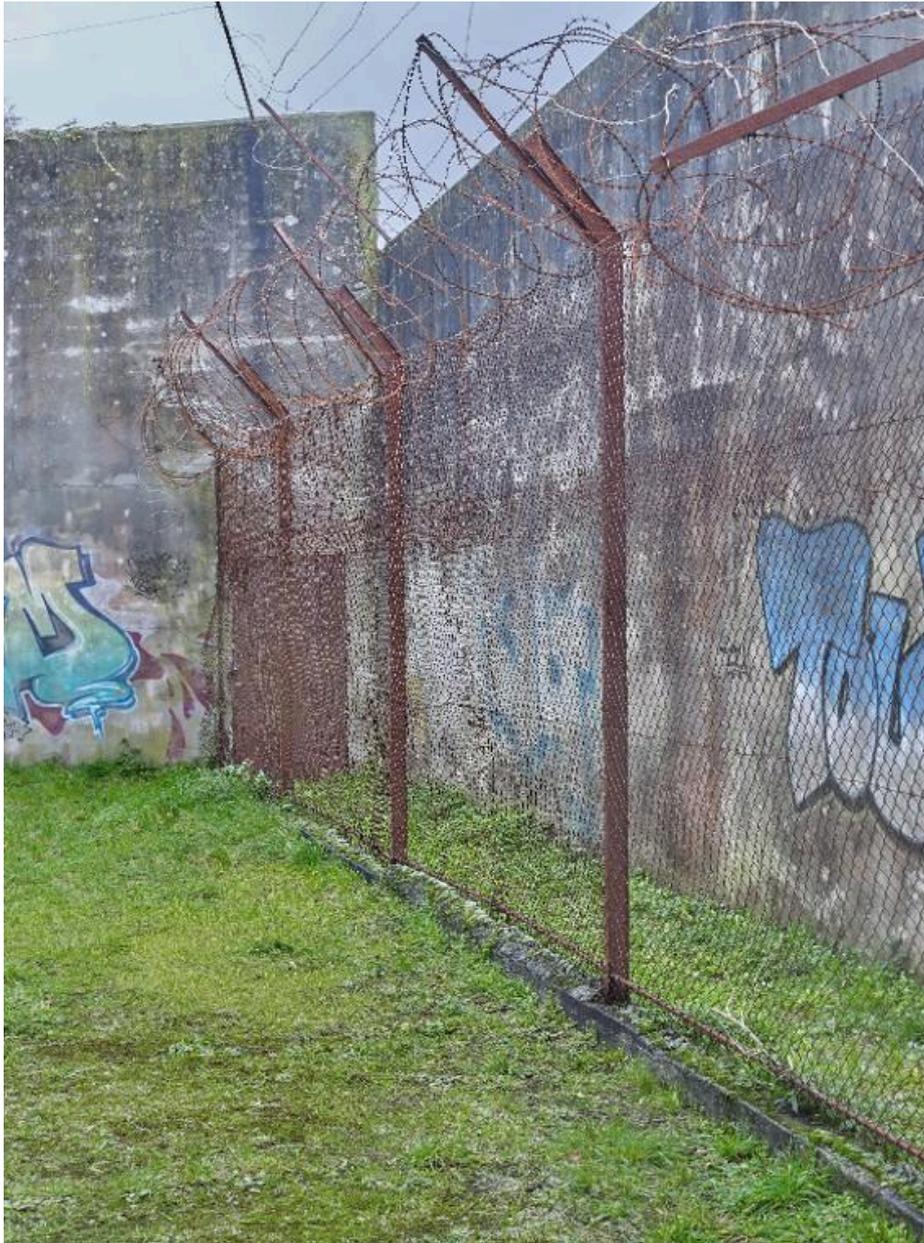
IVR53_20232900566NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du grillage surmonté de fil barbelé de la cour nord. Derrière le grillage, l'accès à l'extrémité nord du terrain de la parcelle de la prison

IVR53_20232900577NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du pignon nord du bâtiment carcéral : les chaînes d'angle en pierre de taille attestent de la surélévation du bâtiment. Le pignon découvert est en gradin. Un contrefort soutient l'angle nord

IVR53_20232900567NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : chaîne d'angle en pierre de taille de granite gris. Les granites différents attestent d'une surélévation. On voit la trace d'un tirant disparu. A droite, impacts de tir

IVR53_20232900573NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon nord du bâtiment carcéral et de l'accès à la cour ouest. L'accès se fait par un escalier, puis une porte doublée d'un poste de surveillance

IVR53_20232900568NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : porte partiellement murée (?) et fenêtre dotée d'une grille

IVR53_20232900569NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : fenêtre dotée d'une grille

IVR53_20232900570NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : fenêtre dotée de deux grilles (l'une à l'extérieure, l'autre à l'intérieure). Le lierre grimpant colonise les lieux

IVR53_20232900571NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du pignon nord du bâtiment carcéral : fenêtre dotée de deux grilles (l'une à l'extérieure, l'autre à l'intérieure). Le lierre grim pant colonise les lieux

IVR53_20232900572NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'accès nord de la cour ouest : escalier, puis porte doublée d'un poste de surveillance. Une petite niche fermée par un volet métallique est aménagée dans l'épaisseur du mur de clôture ouest

IVR53_20232900574NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'accès nord de la cour ouest : escalier, puis porte doublée d'un poste de surveillance. Une grille protégeait les petits carreaux du poste de surveillance de la cour nord

IVR53_20232900575NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité nord de la cour ouest : elle conserve sa porte en bois avec son verrou et ses pentures

IVR53_20232900581NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur du poste de surveillance de la cour nord. Ses petits carreaux étaient protégés par une grille

IVR53_20232900582NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour nord depuis le poste de surveillance

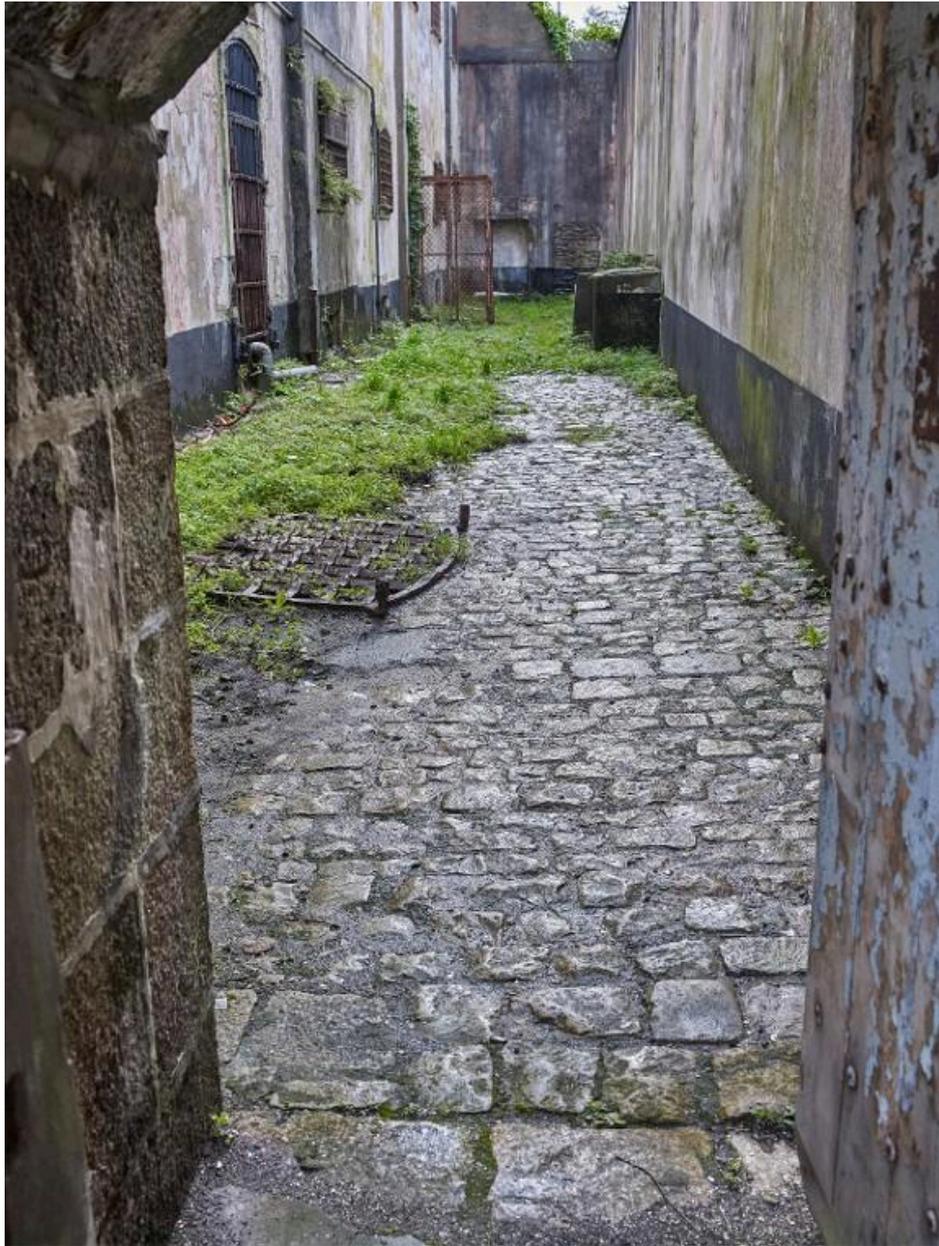
IVR53_20232900576NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cour ouest depuis la porte située au nord. Cette cour conserve son dallage d'origine. Les murs conservent également leurs enduits et leurs bandes de propreté peintes en noir

IVR53_20232900579NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cour ouest depuis le nord. Cette cour conserve son dallage d'origine. A gauche, l'élévation ouest du bâtiment carcéral avec son enduit et sa bande de propreté peinte en noir

IVR53_20232900578NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une grille de fenêtre tombée dans la cour ouest. Ces grilles étaient scellée au plomb dans le granite. Avec la corrosion, le fer gonfle et fait éclater le granite et le scellement...

IVR53_20232900583NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cour ouest depuis le sud. Cette cour conserve son dallage d'origine. Les murs conservent également leurs enduits et leurs bandes de propreté peintes en noir

IVR53_20232900580NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du lavoir collectif accolé au mur de clôture ouest côté rue Pierre Ozanne. Des robinets sont encastrés dans le mur. Les murs conservent leurs enduits et leur bandes de propreté peintes en noir

IVR53_20232900585NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du lavoir collectif accolé au mur de clôture ouest côté rue Pierre Ozanne. Des robinets sont encastrés dans le mur. Le mur conserve son enduit et sa bande de propreté peinte en noir

IVR53_20232900584NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'élévation ouest du bâtiment carcéral : cage constituée de grillage métallique faisant sas et protégeant l'entrée de la cour, elle-même dotée d'une grille. Le mur conserve son enduit et sa bande de propreté peinte en noir

IVR53_20232900587NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'élévation ouest du bâtiment carcéral : baie avec grille donnant sur la cour. Le mur conserve son enduit et sa bande de propreté peinte en noir

IVR53_20232900588NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'élévation ouest du bâtiment carcéral : porte avec grille donnant sur la cour. Le mur conserve son enduit et sa bande de propreté peinte en noir

IVR53_20232900589NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité sud de la cour ouest : la porte sud est murée. Les murs conservent leurs enduits et leur bandes de propreté peintes en noir. Sous la végétation, le dallage de la cour est en place

IVR53_20232900586NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cage d'escalier au niveau du rez-de-chaussée. A gauche, l'escalier en béton armé ; à droite, porte en bois cloutée à verrou, doublée d'une grille ; au centre, porte donnant sur le couloir central

IVR53_20232900610NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une porte en bois cloutée à verrou, doublée d'une grille, dans la cage d'escalier au niveau du rez-de-chaussée. Il s'agit de clous à tête pointe de diamant

IVR53_20232900613NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du verrou de la porte cloutée. Il s'agit de clous à tête pointe de diamant

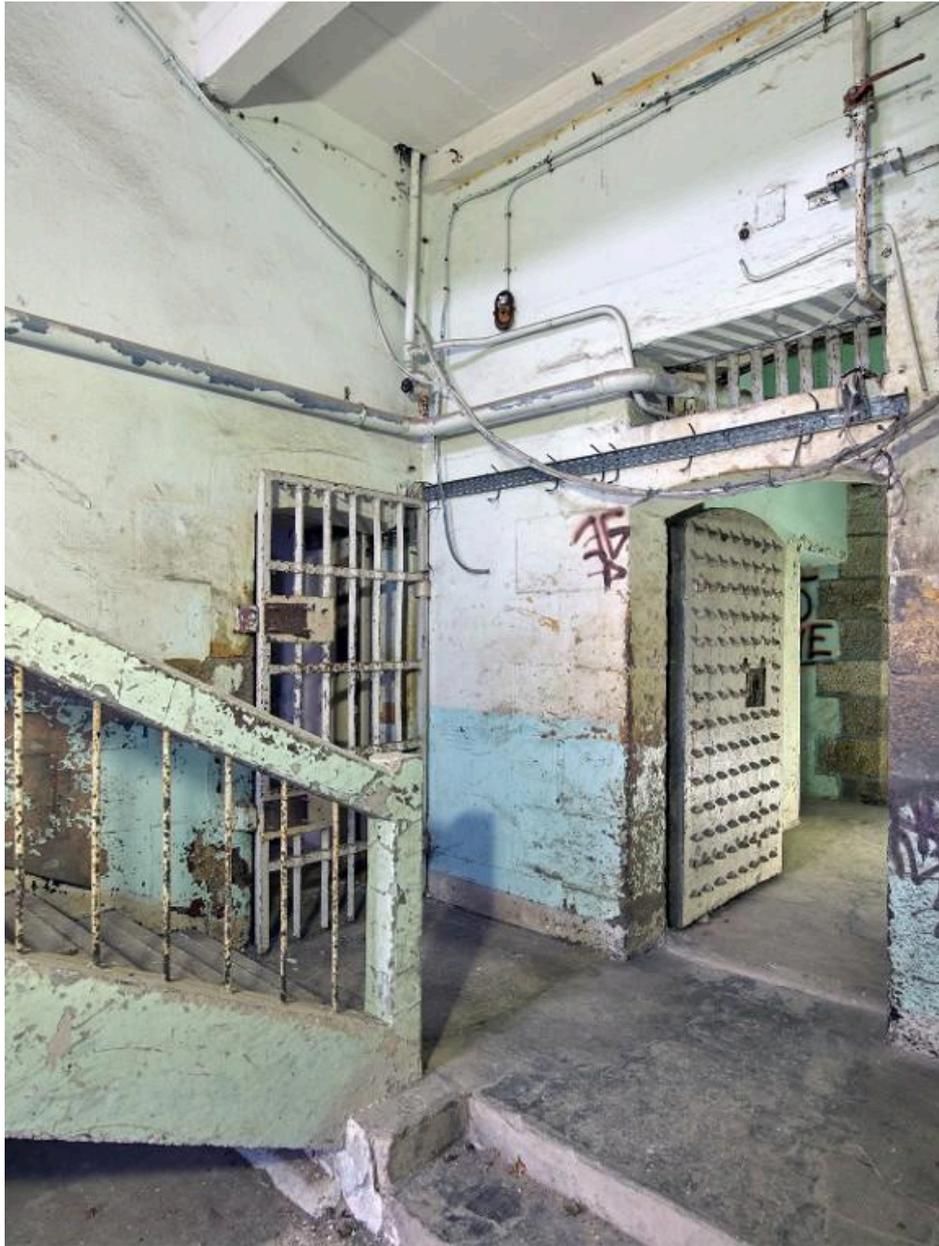
IVR53_20232900614NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cage d'escalier au niveau du rez-de-chaussée. A gauche, l'escalier en béton armé ; à droite, porte en bois cloutée donnant sur le couloir central : son imposte est dotée de barreaux verticaux

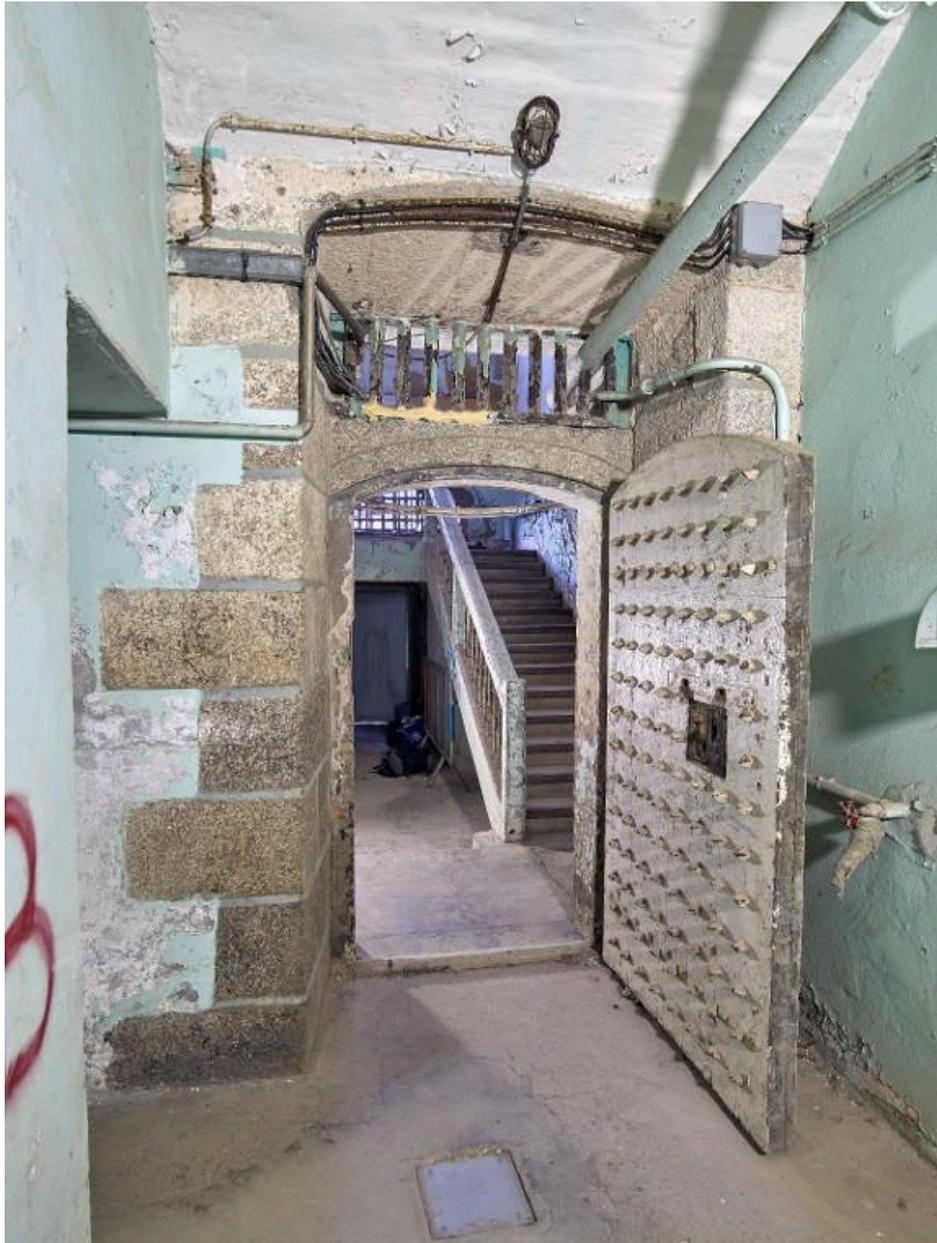
IVR53_20232900611NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte en bois cloutée depuis le couloir central : elle donne sur le rez-de-chaussée de la cage d'escalier.
L'imposte est dotée de barreaux verticaux

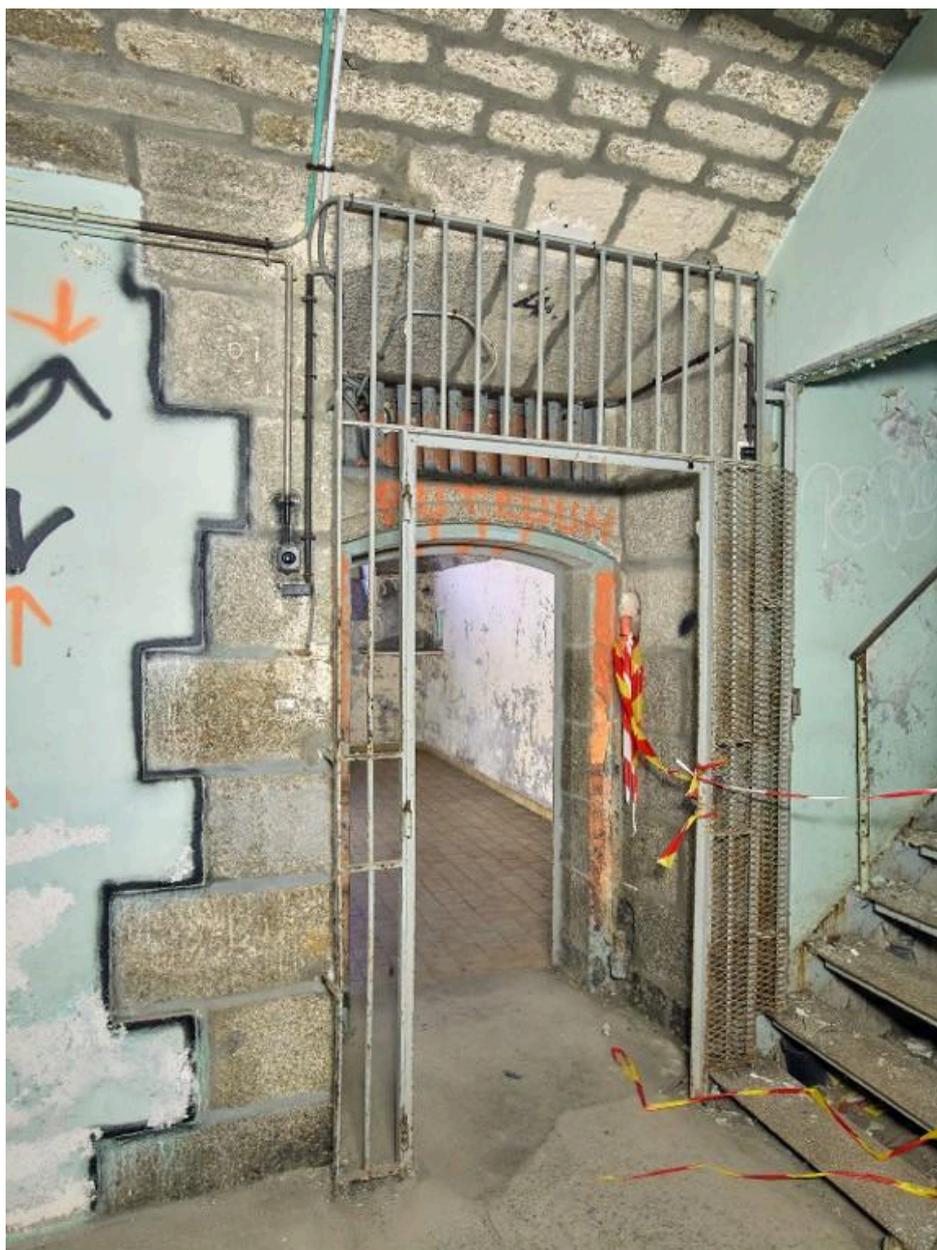
IVR53_20232900612NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (deuxième travée depuis le sud, n° 4). La porte a disparu mais une grille la remplace. A droite, escalier droit métallique

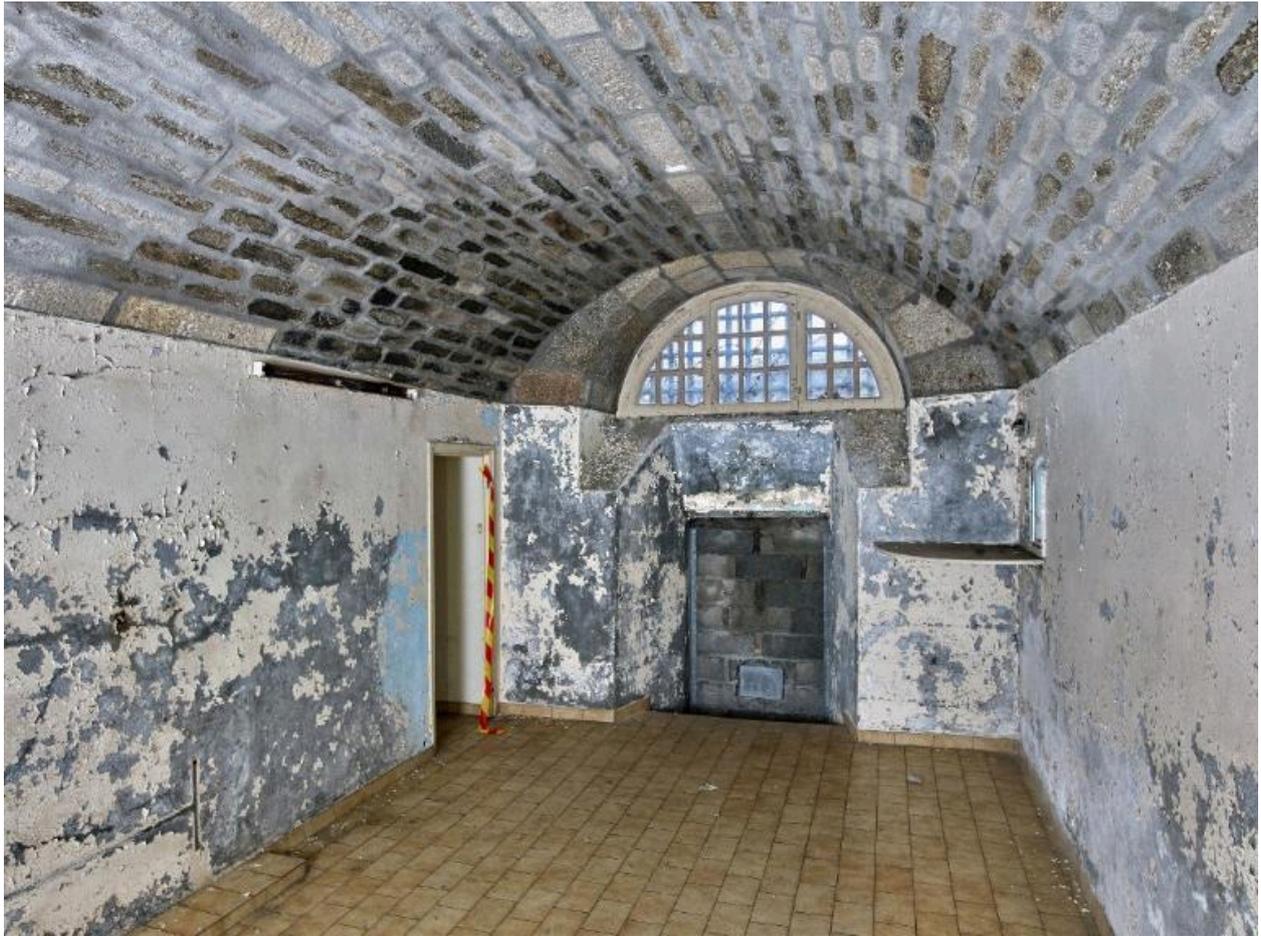
IVR53_20232900622NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (deuxième travée depuis le sud, n° 4). La porte donnant vers l'est est murée en parpaing de béton

IVR53_20232900621NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (n° 3 en partie effacé). Son imposte est dotée de barreaux verticaux ; un conduit distribuait de l'air chaud dans la pièce

IVR53_20232900619NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité nord du couloir central voûté du rez-de-chaussée. La fenêtre semblait être à l'origine une porte, doublée d'une grille avec porte piétonne. A droite, la porte de la cellule nord, côté ouest. Suspendu au plafond, le système de chauffage

IVR53_20232900629NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pièce voûtée nord du rez-de-chaussée, côté ouest. Elle est divisée en deux petites cellules qui conservent : porte en bois à juda et verrou, impostes à barreaux, enduit et peinture avec traces d'un bat-flanc. Au sol, dallage en granite

IVR53_20232900630NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cellule nord du rez-de-chaussée, côté ouest : elle demeure dans la pénombre. Cette cellule conserve sa porte à juda et verrou, son imposte à barreaux, son enduit et sa peinture

IVR53_20232900631NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des cellules voûtées du rez-de-chaussée, côté ouest avec grille faisant sas (cellule de punition). A gauche, les toilettes à la turque (sans cloison) ; à droite, le soubassement en maçonnerie du lit

IVR53_20232900628NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des portes n° 9 et 10 depuis le couloir central. Les impostes sont dotées de barreaux verticaux. Dans le couloir, deux gonds témoignent de l'ancienne distribution

IVR53_20232900624NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte n° 9 depuis le couloir central. L'imposte est dotée de barreaux verticaux. Les pentures sont en place mais verrou et serrure ont disparu

IVR53_20232900625NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pièce voûtée à deux travées du rez-de-chaussée, côté est : sa voûte complexe est en brique et en pierre de taille de granite gris. Elle servait de cuisine comme le montrent les murs et sols carrelés et le système d'aspiration

IVR53_20232900626NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pièce voûtée à deux travées du rez-de-chaussée, côté est : sa voûte complexe est en brique et en pierre de taille de granite gris. Elle servait de cuisine comme le montrent les murs et sols carrelés et le système d'aspiration

IVR53_20232900627NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pièce voûtée du rez-de-chaussée donnant dans la cour ouest. A gauche, les douches individuelles carrelées ; à droite, un banc. Au sol, ciment

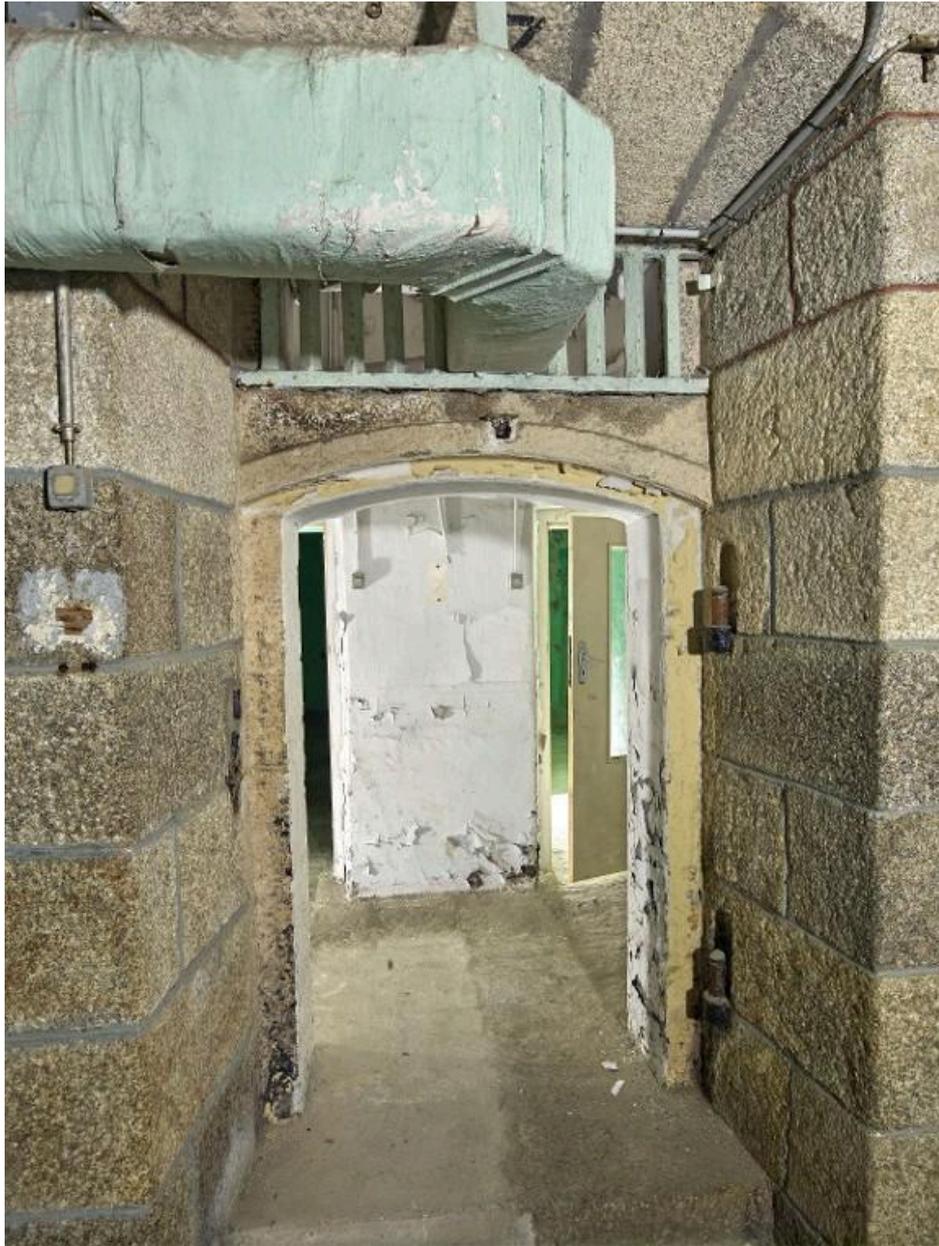
IVR53_20232900639NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de l'une des pièces voûtées du rez-de-chaussée (n° 7 partiellement visible). La porte a disparu. Son imposte est dotée de barreaux verticaux ; un conduit distribuait de l'air chaud

IVR53_20232900623NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de marques de tâcheron dans l'embrasure d'une porte

IVR53_20232900620NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une cheminée en place à l'extrémité nord du rez-de-chaussée, côté est (troisième travée depuis le nord)

IVR53_20232900634NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parloir situé au rez-de-chaussée (avant, avant dernière travée masquée par un bâtiment). Le plexiglas est perforé ; à gauche, assise

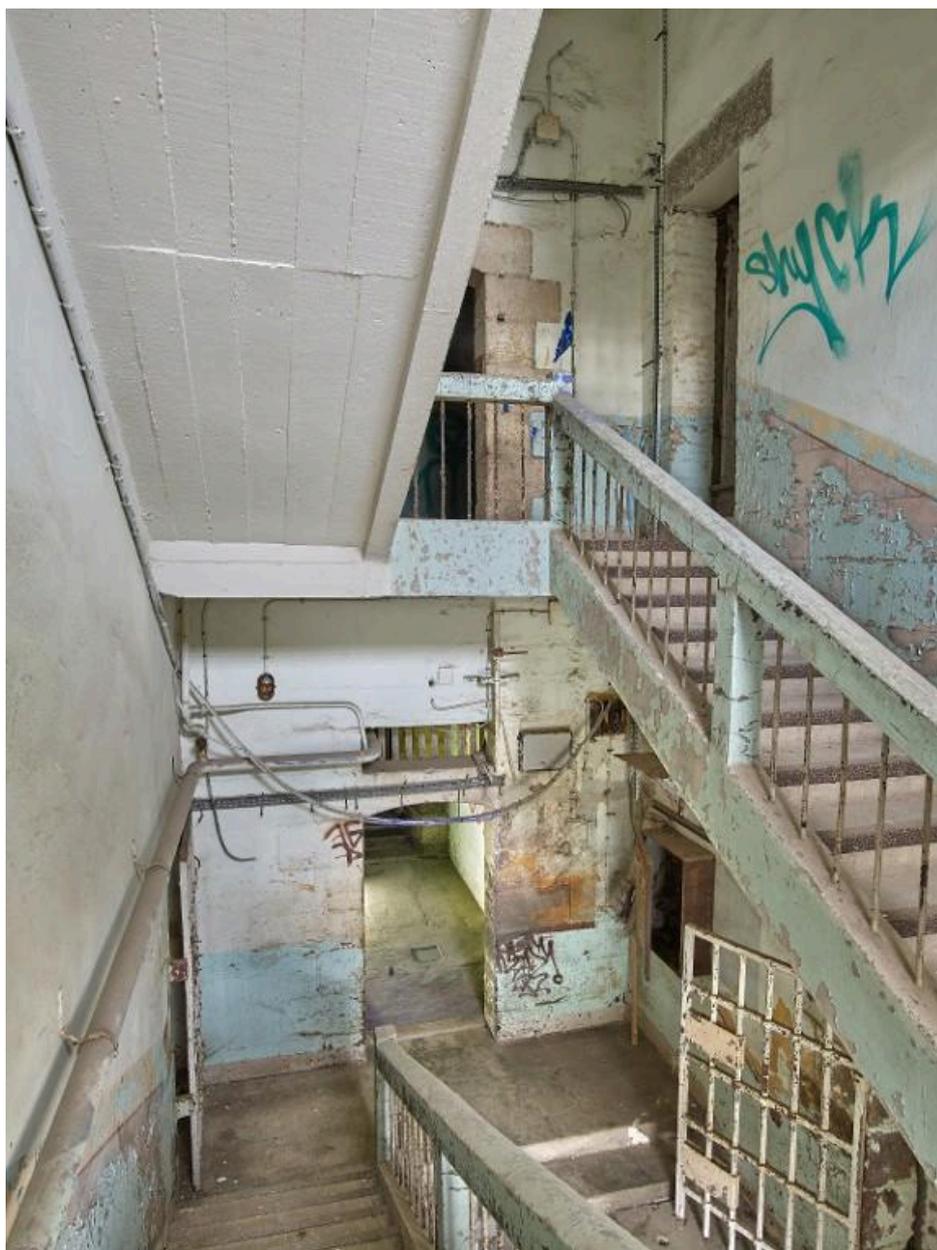
IVR53_20232900635NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cage d'escalier depuis le palier situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage. L'escalier est en béton armé

IVR53_20232900615NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du palier situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage. L'escalier est en béton armé. Les baies ont perdu leurs carreaux en verre

IVR53_20232900616NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir vestibule voûté du premier étage donnant dans la cour ouest. A gauche, un banc en pierre ; à droite, un long évier avec emplacement pour des robinets. Au sol, dallage en granite

IVR53_20232900632NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité nord du couloir central voûté du premier étage : de part et d'autre, des cellules du quartier des femmes. Les portes ont perdu serrure et verrou

IVR53_20232900637NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité nord du couloir central voûté du premier étage : de part et d'autre, des cellules du quartier des femmes. Les portes ont perdu serrure et verrou

IVR53_20232900638NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la buanderie située dans une pièce voûtée au premier étage, côté est : ensemble de machine à laver

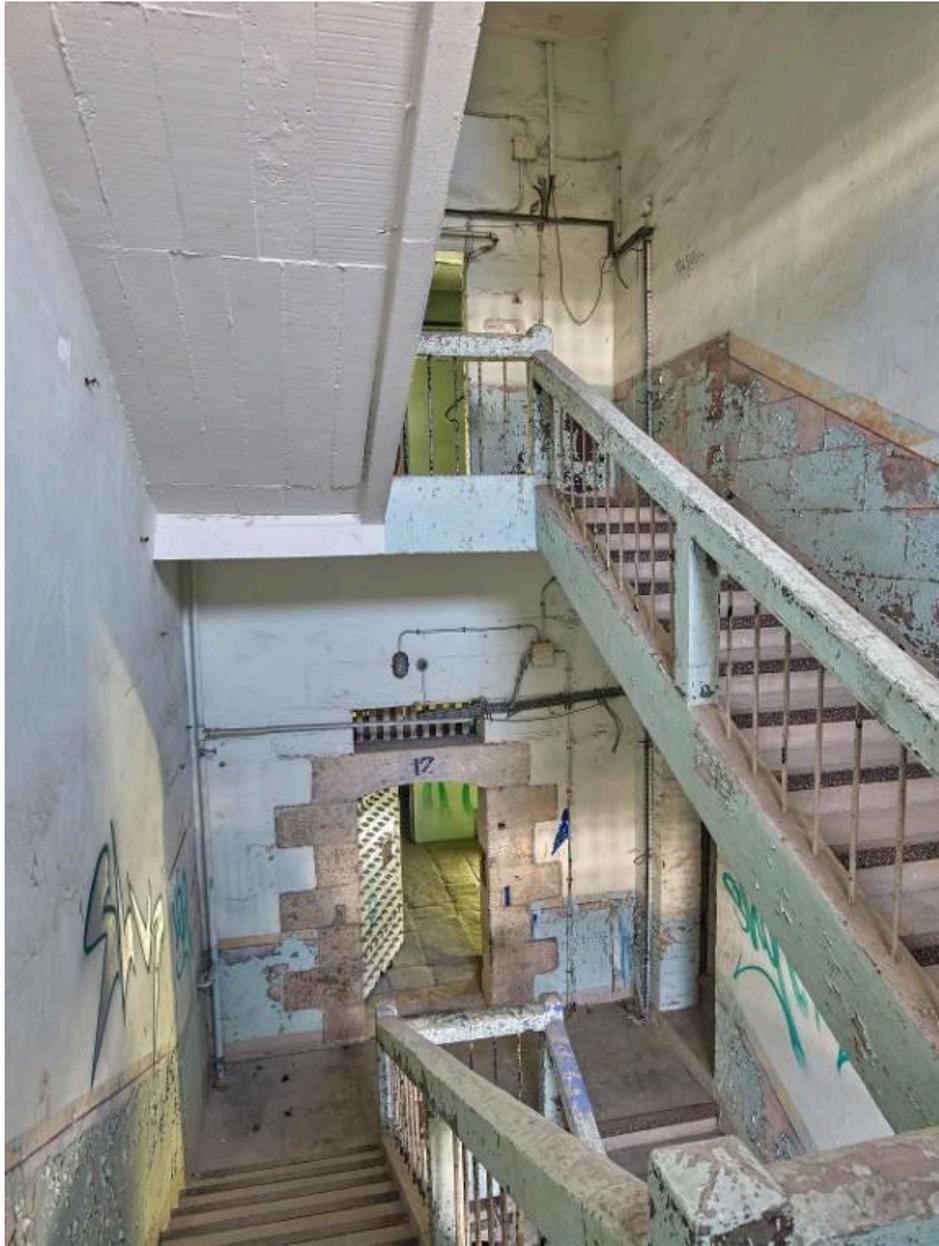
IVR53_20232900636NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cage d'escalier depuis le palier situé entre les premier (porte n ° 17 ?) et deuxième étages. L'escalier est en béton armé. Quoique repeints en vert clair, les murs conservent leur enduit en faux appareillage

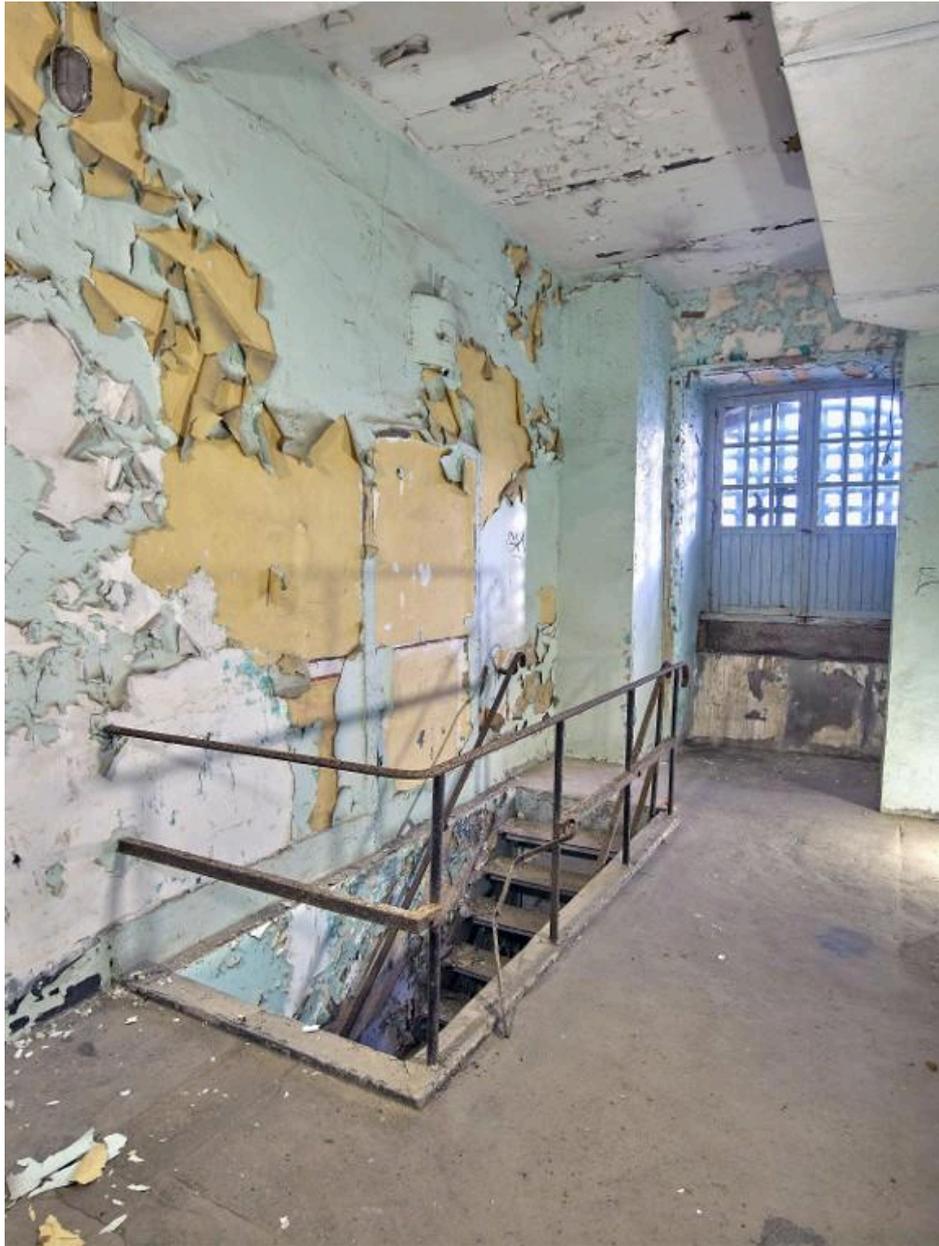
IVR53_20232900617NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir central du deuxième étage, extrémité sud : travée d'escalier avec ses deux rampes. Au-dessus d'une porte de cellule (murée, car transformé en logement), boîte à lumière en place. Le sol semble en ciment

IVR53_20232900650NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir central du deuxième étage, extrémité sud : boîte à lumière en place au-dessus d'une porte de cellule (murée, car transformé en logement)

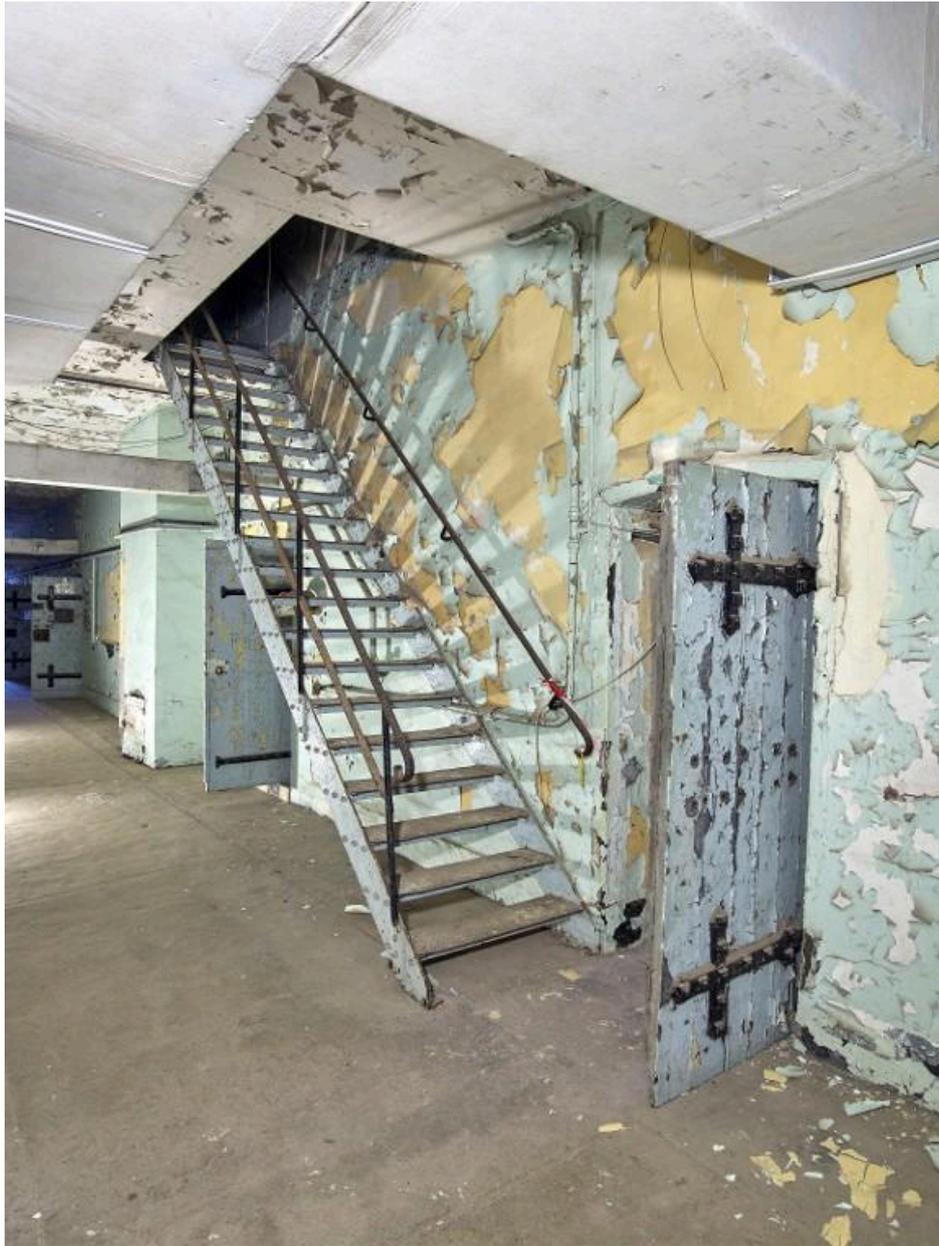
IVR53_20232900651NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir central du deuxième étage : travée d'escalier avec ses deux rampes. Le sol semble en ciment

IVR53_20232900648NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du deuxième étage : poste de garde des surveillants. Sur le mur du fond, les vestiges d'un tableau en liège. Au-dessus de la porte, on peut lire Dégradés (c'était la fouille)

IVR53_20232900649NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des cellules du deuxième étage (plafond en voûtain de brique et poutrelles). A gauche, lavabo et toilette à la turque protégée par une porte battante ; au centre, la porte de la cellule avec son imposte ; sur le mur de droite, une oeuvre de Paul Bloas

IVR53_20232900641NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des cellules du deuxième étage (plafond en voûtain de brique et poutrelles). Sur le mur de droite, une oeuvre de Paul Bloas

IVR53_20232900640NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir central du troisième étage : de part et d'autre, des cellules. Les portes ont perdu serrure et verrou. La dalle du niveau de comble repose sur des poutres en béton ; le sol est en plancher bois

IVR53_20232900646NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des cellules du troisième étage avec grille faisant sas (cellule de punition). A gauche, toilette à la turque et soubassement en maçonnerie du lit

IVR53_20232900643NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des cellules du troisième étage avec grille faisant sas (cellule de punition). A droite, toilette à la turque (sans cloison) et soubassement en maçonnerie du lit

IVR53_20232900644NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des cellules du troisième étage avec grille faisant sas (cellule de punition). Au centre, toilette à la turque (sans cloison) ; à droite, soubassement en maçonnerie du lit

IVR53_20232900645NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir central du troisième étage : travée d'escalier avec ses deux rampes. Le sol est en plancher bois dans le couloir

IVR53_20232900647NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des pièces du troisième étage : salle de calsse. La dalle de l'étage de comble repose sur des poutres en béton

IVR53_20232900642NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cage d'escalier depuis le palier situé entre le troisième étage et le niveau de comble. L'escalier est en béton armé. Quoique repeints en vert clair, les murs conservent leur enduit en faux appareillage

IVR53_20232900618NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du niveau de comble : extrémité nord. La charpente métallique porte des plaques de fibrociment ; fenêtres donnant vers le nord. Les murs conservent leur enduit et leur peinture d'origine. A gauche, portes de cellule déposées

IVR53_20232900658NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du niveau de comble : extrémité nord, portes de cellule déposées. Elles ont perdu serrures et pentures ; seuls les verrous subsistent. Les murs conservent leur enduit et leur peinture d'origine

IVR53_20232900659NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du niveau de comble : les murs en brique conservent leur enduit et leur peinture d'origine. La charpente métallique porte des plaques de fibrociment et des plaques translucides

IVR53_20232900655NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du niveau de comble : extrémité sud, au centre, trémie d'escalier bouchée. Contre les murs qui ont conservé leur enduit et leur peinture d'origine, installation pour mailler des filets de pêche. La charpente métallique porte des plaques de fibrociment

IVR53_20232900652NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du niveau de comble : extrémité sud, trémie d'escalier bouchée avec sa rampe en place et escalier droit métallique déposé. Contre les murs qui ont conservé leur enduit et leur peinture d'origine, installation pour mailler des filets de pêche

IVR53_20232900654NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du niveau de comble : extrémité sud, installation pour mailler des filets de pêche. Les murs conservent leur enduit et leur peinture d'origine ; sur certains, des graffitis contemporains

IVR53_20232900656NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du niveau de comble : extrémité sud, installation pour mailler des filets de pêche. Le mur conserve enduit et peinture d'origine

IVR53_20232900657NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation